



La Laïcité en Action 2010



Table des matières

	Avant-propos	4
	La laïcité c'est...	6
1.	Promouvoir et diffuser les valeurs laïques	9
2.	Vivre activement la solidarité	27
3.	Promouvoir l'égalité	33
4.	Etablir un contrat de générations	39
5.	Affirmer un projet politique : la démocratie	43
6.	Construire l'émancipation	51
7.	Favoriser une citoyenneté active	61
8.	Vivre selon ses choix	67
9.	Défendre les droits de la communauté non confessionnelle	71
10.	Renforcer la laïcité en Europe et dans le monde	75
11.	Structure du CAL	81
	Carnet d'adresses	85

Avant-propos

2010 une année de sensibilisation, d'engagement et d'ACTION !



Pour la deuxième année consécutive, ce rapport d'activités du Centre d'Action Laïque fait la part belle aux actions phares des régionales. Vous trouverez donc ici, sous les intitulés des chapitres de notre plan stratégique, une photographie « pointilliste », mais non exhaustive, de la quotidienneté comme des grands moments de l'année laïque en Belgique francophone, mais aussi en Europe et dans le monde.

Au plan communautaire, deux grandes campagnes ont marqué l'année. La première, sur la séparation des Églises et de l'État, a fait suite à la prise de position du Conseil d'administration du CAL sur les signes religieux, fin 2009. Une déclinaison supplémentaire de la volonté des laïques de voir ladite séparation devenir une réalité cadrée et légiférée. Une année de réflexion sur des questions de la vie quotidienne: la participation active à tous les cours, la nourriture dans les lieux collectifs, le droit des patients, la neutralité dans le tribunal, le bureau de vote ou l'enceinte parlementaire... avec le concours d'experts extérieurs et intérieurs au mouvement. Les conclusions ont présenté des positions nuancées, non dogmatiques, établissant un équilibre le plus subtil possible entre la liberté d'expression et l'émancipation, dans un souci d'interculturalité.

Les instances du CAL ont pris la mesure des dizaines de pages déposées. Une brochure reprenant les positions du CA a été publiée ainsi qu'une plaquette *Des pratiques religieuses ? Et alors ?* qui a connu, comme la précédente sur les signes religieux à l'école et dans le service public, un succès significatif. En même temps, le CAL a participé aux Assises de l'interculturalité dont la philosophie initiale était assez éloignée de celle des laïques et qui a nourri, en toile de fond, la confusion entre culte et culture.

L'autre campagne portait sur la solidarité (à l'occasion de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté, que nous avons voulu positiver et rendre plus volontariste en la rebaptisant !). Colloques, exposition de superbes photos de femmes dites pauvres et de leurs paroles, film, affiche au slogan provocateur « Vous avez aimé l'égoïsme ? Vous allez adorer la solidarité », actions multiples dans les régionales, déclinaisons des piliers de la solidarité dans une publication spéciale intitulée *Le Chaînon* ... Contenus et visualisations ont balisé cette campagne qui s'est aussi déclinée concrètement dans le soutien aux sans-papiers et sans-logement en décembre et à une opération d'appel à la solidarité pour Haïti concrétisée, outre les fonds, par une formation de jeunes à la citoyenneté et aux métiers de la reconstruction.

2010 : 20 ans déjà que la loi dépénalisant partiellement l'interruption volontaire de grossesse voyait le jour après un long combat très symbolique de la résistance des milieux religieux à « laisser le choix » aux hommes

et aux femmes surtout en matière d'éthique. Un film retrace ce combat, un colloque co-organisé avec les Centres de plannings familiaux à Érasme et la réalisation d'un outil pédagogique (qui a fait couler beaucoup d'encre depuis...) ont servi de base au travail d'information et de sensibilisation sans cesse à remettre sur le métier.

Un autre pilier fondamental des laïques a abouti cette année, à travers 18 propositions pour l'enseignement concoctées par le CEDEP, à une proposition lancée par ce groupement d'institutions et d'associations, d'un réseau commun unique d'enseignement public, refusant le redoublement, les orientations prématurées et, de façon générale tout ce qui augmente la fracture sociale au sein de l'école. Ces propositions ont été présentées aux principaux partis démocratiques et circulent encore.

Sur le plan européen, la laïcité s'organise, dénonce, combat, et le rôle actif du CAL dans le renforcement de la FHE n'y est pas anodin. Dans le même temps, au Liban, en RDC, en Amérique latine, nous continuons d'apporter notre pierre à l'édifice, modestement sans doute, mais avec constance. Un grand colloque centré sur « Sciences et Croyances », organisé dans un grand auditoire du Parlement européen a marqué lui aussi une étape clé.

Pendant que l'Eglise connaissait des remous que nous n'avons pas voulu commenter, sauf lorsqu'il y avait confusion entre justice et organisation interne du culte, le CAL a continué de connaître une visibilité de plus en plus importante. Pas toujours suffisante et certainement à asseoir dans la cohérence des médias des uns et des autres. Ce sera l'un des défis pour 2011, comme de redonner plus de visibilité aux cérémonies, à nos actions d'assistance morale, etc.



Éliane Deproost
Secrétaire générale

Au niveau fédéral, le CAL maintient une collaboration quotidienne, riche et constructive avec son pendant flamand, l'UVV (Unie Vrijzinnige Verenigingen) qui fêtera ses 40 ans d'existence en 2011 sous le label: « De Mens.Nu ».

Mais le dossier qui nous aura le plus mobilisé, fin 2010, est celui de projets multiples et variés en faveur d'un « autre » financement des cultes et des communautés non confessionnelles. Chacun y va de sa petite ou grande idée. Chacun pense qu'il faut réformer. Mais le CAL et, avec lui, l'UVV ne sont pas très rassurés par les propositions déposées au ministre de la Justice par un groupe d'experts. Pas seulement sur le plan financier, mais sur le rôle même de l'État dans le choix des modes d'organisation du personnel par exemple. Un chantier à suivre au plus près...

Et enfin, les laïques ne sont pas indifférents à l'évolution institutionnelle, politique, sociale et économique de notre pays. Pour réfléchir avec d'autres partenaires démocratiques de toutes convictions (syndicats, mutuelles, grandes associations) nous avons pris l'initiative de lancer un « comité de vigilance démocratique » qui aura bien besoin de l'apport attentif de tous les démocrates pour éviter une dualisation, des replis identitaires aux antipodes de notre philosophie profonde.

Permettez-nous aussi de redire que la laïcité n'existe que grâce à l'engagement militant de milliers de laïques au sein des 330 associations locales et de saluer les administrateurs et les équipes des régionales et du CAL communautaire.



Pierre Galand
Président

La Laïcité c'est...

... un projet
de société
émancipatrice,
solidaire,
responsable,
respectueuse
des différences

Une société dans laquelle il fait bon vivre. Une société tournée vers le progrès, dans laquelle tous les citoyens sont égaux, ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur culture. Philosophiquement, la laïcité est avant tout la liberté de penser et d'agir selon sa conscience, sans s'aligner sur une doctrine, un dogme ou une croyance. Elle encourage une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science. Elle privilégie la raison sur la croyance.

Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :

- du libre examen
- de citoyenneté et de justice
- d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement

La laïcité considère que les options confessionnelles relèvent exclusivement de la sphère privée des personnes. La vie sociale et publique doit être ouverte et non partisane, laissant à chacun la liberté de penser.



La Laïcité en marche

L'action laïque

Au travers de ses différentes implantations régionales et locales, la laïcité s'implique dans la vie de la cité. Elle réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : égalité hommes-femmes, enseignement, début et fin de vie, culture, interculturalité, enfermement, assuétudes, information...

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés et, en règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement en faveur d'une justice équitable, du droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, obsèques...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur l'émancipation, la défense des libertés, le respect des droits et de la dignité de chacune et de chacun, la séparation Églises/État. Représentante de la communauté non confessionnelle, la laïcité organisée intervient sur les questions liées aux croyances, aux cultes et aux philosophies. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, elle promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'elle défend, elle se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa première vocation en tant que référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Communauté française en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe dans ce cadre des stratégies et des projets de sensibilisation et de formations citoyennes des adultes. Son action s'inscrit ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative « *visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active et l'expression culturelle* ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.



Promouvoir et diffuser les valeurs laïques

Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant. Notre action est fondée sur la démarche libre-exaministe et le principe de la séparation des Églises et de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire. Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information ; avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

« Des signes et des pratiques religieuses ? Et alors ? »

Une campagne d'éducation permanente sur le thème de la séparation Églises/État s'annonçait un peu complexe. D'autant plus, que l'actualité ne nous a pas aidés en retirant la proposition de loi Mahoux, Defraigne et consorts, ce qui nous a privés d'un socle de référence communicationnel fort et concret. Le but de cette campagne est de déconstruire les idées toutes faites, d'ouvrir à la réflexion et à l'expression de la liberté. À cet égard, la laïcité politique, c'est-à-dire la séparation des Églises et de l'État, reste à nos yeux garante de la plus grande liberté possible pour chacun.

Diverses rencontres, conférences, animations se sont organisées sur ce thème à travers toute la Communauté française, sous le signe fédérateur d'un logo et d'un slogan : « Une foi pour chacun ? Pour tous la loi ! » Les régionales ont décliné le concept à leur façon dans leurs actions de terrain, chacune selon ses centres d'intérêt et ses publics cibles spécifiques.

Les activités ont été accompagnées d'une brochure en deux volets qui traduit en langage simple et direct les plaquettes de la position « officielle » du CAL en matière de pratiques et de signes extérieurs d'appartenance philosophique ou religieuse. Le premier volet intitulé *Des signes religieux ? Et alors ?* apporte une réponse



claire et argumentée aux différentes questions que le public se pose au sujet du port des signes religieux à l'école et dans les services publics. La seconde : *Des pratiques religieuses ? Et alors ?* donne une vision claire des points délicats de la quotidienneté de chacun, dans la façon de se nourrir, la célébration des fêtes spécifiques, la gestion de la santé, bref tous ces us et coutumes qui déterminent une façon de « vivre ensemble ».

Ces deux publications se veulent didactiques et sont illustrées de dessins humoristiques. Elles ont rencontré un véritable succès puisque 20.000 exemplaires de chacune nous ont été demandés. Les écoles, les mouvements de jeunesse, des associations diverses, des CPAS, des échevinats et des ministères en ont assuré une très large diffusion auprès du grand



public. Quelques-uns des *cartoons* ont été traduits en affiches qui ont été distribuées via le réseau habituel des régionales, des maisons de la laïcité et des associations locales.

Sur le terrain, les régionales ont organisé de nombreuses activités.

La régionale de Bruxelles Laïque a voulu, par un débat citoyen et contradictoire, interroger le concept de laïcité et questionner l'impartialité de l'État, de ses services publics et des agents de la fonction publique. Celui-ci est également revenu sur la proposition de loi Mahoux et consorts visant à « appliquer la séparation de l'État et des organisations et communautés religieuses et philosophiques non confessionnelles ». Parallèlement, Bruxelles Laïque a mené diverses animations en milieu scolaire sur le thème : « Laïcité, religion, croyance et incroyance » afin de faire prendre conscience des stéréotypes et des discriminations liés à la croyance et à l'incroyance et tendre au respect du pluralisme et de la diversité au sein des classes.

Pour Picardie Laïque, il s'agissait d'informer et de sensibiliser la population et les acteurs sociaux sur cette thématique. Notamment, par la présentation du *One Man Show* de Sam Touzani *Liberté, égalité, sexualité* suivi d'un débat sur « l'intervention du religieux dans la sphère publique » pour les habitants d'un quartier populaire et multiculturel de la commune de

Bois-du-Luc et les travailleurs du milieu associatif. Plusieurs autres conférences-débat ont évoqué l'évolution de la laïcité en Belgique, la théorie de l'évolution de Darwin et la menace créationniste, la séparation des Églises et de l'État garante d'un espace public commun à tous. Deux cafés citoyens ont expliqué l'enjeu majeur de l'impartialité de l'État.

La régionale de Namur a interpellé le public, lors de ses activités, sur les valeurs de la laïcité et mené une enquête sur la notion de neutralité notamment auprès des usagers de centres de planning familial, de syndicats, de mutuelles, etc.

Le CAL de la Province de Liège, en collaboration avec la Maison de la laïcité d'Angleur Chênée et environs a invité le président Pierre Galand à présenter, aux membres des associations fédérées, la position du CAL sur les signes d'appartenance dans les lieux publics. La conférence a été suivie d'un débat. Une autre conférence s'est intéressée aux aspects contemporains de la laïcité dans deux pays qui ont inscrit la laïcité dans leurs textes constitutionnels : la Turquie et la France. Et enfin, une rencontre réunissant les membres du Conseil d'administration, les responsables des associations du CAL Liège et le président du CAL, Pierre Galand ainsi que son past-président Philippe Grollet, a soulevé la question de la laïcité politique et de la laïcité philosophique.



« Vous avez aimé l'égoïsme ? Vous allez adorer la solidarité »

La société de l'égoïsme, du paraître, du « tout économique », de la croissance à tout prix et de la quête effrénée du profit a montré ses limites. Il était temps que, en cette « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion », le CAL puisse montrer que pour le mouvement laïque, la solidarité n'est pas qu'un slogan. La campagne d'éducation permanente a voulu présenter les différents aspects de la fracture sociale, chacun soulignant le fossé de l'injustice entre la richesse et la pauvreté. Le public est interpellé sur sa propre position dans ce contraste, afin qu'il réfléchisse au sens de sa vie et prenne conscience que son propre équilibre est menacé par le déséquilibre qu'il découvre. Ce qui l'incite à réfléchir sur la nécessité de modifier, le cas échéant, son comportement. Ainsi, la campagne présente la solidarité comme un nouveau modèle, un « nouveau paradigme » de société.

L'affiche « Vous avez aimé l'égoïsme ? Vous allez adorer la solidarité » et son magazine *le chaînon* ont voulu réaffirmer avec force que le mouvement

laïque ne veut pas la pitié, la charité, l'assistanat ou la compassion. Il veut la justice, une société solidaire où les chances s'équilibrent, entre ceux qui ont beaucoup et ceux qui n'ont rien. Plutôt que de souffrance ou de malheur, parlons d'injustice ou d'inégalité. Le mouvement laïque entend abandonner l'approche sensationnaliste de la pitié pour traiter le problème politiquement et collectivement. Et surtout, continuer à montrer le chemin à suivre par ses actions de terrain. Renouer avec la tradition laïque de la solidarité pour une véritable lutte contre les injustices. Par cette campagne de sensibilisation, le CAL a voulu démontrer qu'une société basée sur la solidarité plutôt que sur l'égoïsme est non seulement nécessaire mais aussi possible et porteuse de plus de bonheur pour tous.

Du 6 octobre au 16 décembre 2010, la salle Willy Peers a accueilli l'exposition « Regards sur la pauvreté des femmes » composée de photographies de Christophe Smets et de textes de Céline Gautier. Le Centre d'Action Laïque a ainsi voulu mettre en lumière ces femmes qui assument seules l'éducation de leurs enfants, ces retraitées qui vivent avec un revenu de misère et ces travailleuses à temps

partiel qui sont les premières à pâtir des licenciements. Les photographies, empreintes de dignité et de pudeur, décrivent la réalité quotidienne des femmes avec une sensibilité tout en retenue. À côté de chaque portrait, une image présente un objet ou un être cher : un enfant, un animal de compagnie, le souvenir d'un être aimé, des papiers d'identité. Autant d'exemples qui réhabilitent la valeur de l'affectif et du symbolique face aux diktats économiques. En tant que particulier ou en groupe, ce sont plus de 800 personnes qui sont venues visiter cette exposition. Toujours dans le cadre de la campagne « solidarité », une conférence-débat a été organisée le 21 octobre 2010. On y a entendu les interventions de Ricardo Cherenti, de la fédération des CPAS wallons, auteur d'une étude remarquée établissant que le Wallon le plus pauvre est une femme, et celle de Zoé Maus, spécialiste en économie sociale, chargée de mission à la Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Une cinquantaine de personnes ont participé à ce débat.

Par ailleurs, le CALCom a organisé, le 23 novembre 2010, un colloque intitulé « Pauvreté et exclusion sociale : un enjeu laïque ? ». Cette journée, orga-



Bruxelles Laïque, le CPAS de Saint-Gilles et le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté se sont associés et ont mobilisé les habitants du parvis de Saint-Gilles à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère. Au cours de la journée, Bruxelles Laïque a réalisé un reportage audiovisuel sur les habitants ou les « habitants » du Parvis, sur leur rapport à la pauvreté, à l'argent, à l'accès à la consommation, au logement... Ils ont parlé d'eux-mêmes, des autres, d'aujourd'hui et d'hier.

Pour la 7e année consécutive, le Tempo Color Festival a été organisé. Il s'agit d'une série d'animations et d'activités destinées à sensibiliser le grand public aux solidarités actives et à stimuler une citoyenneté mondiale. Concerts, théâtre de rue, expositions, interventions urbaines sont autant d'invitations conviviales à une réflexion sur les rapports Nord/Sud ainsi que sur nos modes de consommation.

La régionale de Liège s'est chargée plus spécifiquement du colloque du 8 octobre 2010, décliné cette année en deux séances sur le thème de : « Et si l'économie était sociale ? ».



nisée en partenariat avec le Centre régional du libre examen de Bruxelles, a dans un premier temps, abordé le thème de la pauvreté d'un point de vue européen, belge et bruxellois. Dans un second temps, des intervenants comme Edouard Delruelle, directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances, Gabriel Perl, administrateur du CAL et ancien administrateur général de l'Office national des pensions, et Éliane Deproost, secrétaire générale du CAL, ont évoqué l'adéquation des valeurs de la laïcité et de la solidarité. Enfin, des projets de terrain mis en place par des associations laïques et par le mouvement ont été présentés : La Fabrique de soi à Tubize, la Boutique Emploi de Bruxelles Laïque, le projet du Molinay à Seraing ainsi que les

diverses activités mises en place par Picardie laïque dont le fameux abri de jour, le « 109 », la plateforme de décrochage scolaire créée par le réseau Solsa, ... Plus de 120 personnes ont assisté à ce colloque.

Le CLAV a suivi, caméra au poing, tant le vernissage de l'exposition que le colloque et a réalisé un 8 minutes sur les actions du mouvement laïque sous le titre « Solidarité versus charité ». Signalons encore le dossier spécial du magazine EDL d'octobre intitulé « Moins de pauvreté, plus de solidarité ».

Les régionales ont décliné la campagne sous la forme de diverses activités.

Picardie laïque a fait réfléchir et débattre le monde syndical, le patronat et le milieu académique de la solidarité en Belgique à l'heure actuelle et des perspectives d'avenir sur base d'un colloque intitulé « Développement économique, justice sociale et solidarité » en partenariat avec l'Université de Mons. Le soir même, un débat a rassemblé les représentants politiques locaux soumis aux questions des citoyens. Une conférence-débat sur « La pauvreté : regards croisés » a tenté de sensibiliser le public aux conséquences sociales, sociétales et psychologiques engendrées par la pauvreté. Une autre conférence : « La pauvreté : regards locaux ! » a permis de donner la parole aux acteurs sociaux de La Louvière.

La régionale de Charleroi a posé un regard sur la solidarité internationale. La conférence : « Congo : 50 ans d'indépendance. Et après ? » a invité le public à se demander si la solidarité Nord-Sud mène plutôt à la dépendance ou à l'émancipation. La rencontre littéraire « De Kinshasa à Charleroi, regards croisés sur la civilisation de demain » a permis au public présent d'interroger la notion de solidarité par le biais de la culture. Une sensibilisation par le théâtre a également été proposée à Charleroi. À partir de l'histoire d'une petite paysanne brésilienne, Roberta Ramirez, les « acteurs amateurs » ont foulé les planches et ont tenté d'imaginer un monde plus juste et plus solidaire.

Les soirées lumières de Namur avaient pour titre « Nord-Sud: les damnés de la mondialisation ». Lors de la première rencontre, le film haïtien de Raoul Pecq projeté *Le profit et rien d'autre* a fait réfléchir le public à notre attitude silencieuse face aux délits commis par les « acteurs » du capital ou du marché. Cela a permis également d'interroger l'articulation entre les volontés et les besoins et le type de coopération à privilégier. Lors de la deuxième rencontre intitulée « Quand le Sud juge le Nord », la responsabilité de l'Occident a été examinée ainsi que le sort des personnes victimes de situations inégalitaires et bafouées dans leurs droits. Lors de la troisième rencontre, le film *Africascop* a amené le public à envisager la mise sur pied d'une économie solidaire. D'autres soirées lumières ont abordé les

thèmes de l'exclusion sociale, de la migration et posé la question de la solidarité ou du déni de solidarité. Et encore, deux petits déjeuners impertinents l'un intitulé : « La solidarité en solde » qui a sondé le mot « solidarité » et sa pratique par les services publics et l'autre qui a entamé un débat sur le commerce équitable et l'économie solidaire.

Le Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV) a suivi le Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD) au Sénégal où il mène des projets depuis 20 ans. L'occasion d'évaluer les projets mis en place et de réfléchir à ce que doit être la coopération au développement afin de mieux l'adapter aux réalités, aux besoins locaux de façon durable. Un reportage de 26 minutes.





Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : communiqués de presse, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, des émissions de télévision ou de radio, interpellation des responsables politiques.

15 Janvier

Le Journal du Médecin consacre un article à la campagne libre examen du CAL sous le titre : «Vraiment, la vérité sans phare».

23/24 janvier

Philippe Grollet, past-président du CAL, commente largement, dans les pages du *Soir*, les résultats de l'enquête intitulée « Jésus crise ».

24 janvier

Les débats télévisés étaient consacrés à la nomination de Mgr Léonard à la tête de l'Église catholique de Belgique. Jacqueline Herremans, vice-présidente du CAL, était l'une des invitées de l'émission « Mise au point » sur La Une (RTBF). Philippe Grollet a participé à l'émission « Controverse » (RTL/TVI), au cours de laquelle Mgr Léonard a comparé l'homosexualité à l'anorexie.

25 janvier

La réaction de Philippe Grollet aux propos de Mgr Léonard est largement reprise dans un article du *Soir* sous le titre : « L'archevêque Léonard blesse les homosexuels ».

30/31 janvier

Pierre Galand et Philippe Grollet faisaient partie du jury auquel *Le Soir* avait demandé de dresser une liste des personnalités catholiques les plus influentes : « Le top des catholiques les plus influents ».

1er février

Pierre Galand a réagi à l'interview-confession de Jean-Michel Javaux publiée dans *Le Soir* du 30 janvier. Ses propos sont repris dans l'article « Ecolo serein, CDH un peu groggy », par Martine Vande-meulebroucke dans *Le Soir*.

5 février

« Un débat qui n'est pas urgent », cet article de *La Libre Belgique* reprend la réaction de Pierre Galand, président du CAL, sur la possible modification de l'ordre protocolaire.

6 février

Le mouvement laïque était représenté par Pierre Galand lors de la cérémonie d'hommage national aux victimes de l'explosion à Liège, le vendredi 5 février. Son intervention a largement été relayée dans une séquence au JP de RTL/TVI, dans l'article de *La Libre Belgique* « Tous ensemble, tous liégeois » ainsi que dans un article de *La Meuse* intitulé « Vos familles, votre peine, sont celles des Liégeois ».

17 février

Pierre Galand a participé à l'émission « Face à l'Info » sur La Première sur le thème « Laïcité et neutralité de l'État belge ».

20 février

Au sujet de l'action menée par la FHE et le CAL auprès des institutions européennes, Pierre Galand a été interviewé par Pascal Martin pour son article « La reconquista des francs-maçons » publié dans *Le Soir*.

2 mars

Suite à la conférence de presse à propos de la campagne « Les 20 ans de la loi sur l'avortement », les médias ont relayé les informations: « Vigilance 20 ans après la loi », par Annick Hovine dans *La Libre Belgique*, « La loi sur l'avortement fête ses 20 ans », sur levifnews.be et « L'IVG dépénalisée depuis 20 ans », en bref dans *Le Soir*. Le communiqué Belga est également repris en bref par *Métro* ainsi que « Avortement: relancer la mobilisation, 20 ans après la loi », sur RTBF Info.

6 mars

La sélection régionale de Tour-nai du concours de Sciences en Scène a fait l'objet d'un reportage dans l'émission « 7 jours HO » sur Notele.

9 mars

Le Journal du Médecin propose un compte-rendu de la conférence de presse organisée pour présenter la série d'actions initiées dans le cadre de la campagne « Les 20 ans de la loi sur l'avortement ».

11 mars

L'article « Quand on se marie, on est toutes vierges » du *Standaard*, repris dans *Courrier International*, édition belge, propose un encart sur la campagne « Les 20 ans de la loi sur l'avortement ».

13 mars

Dans son article « La laïcité organisée veut une loi générale », dans *Le Soir*, Ricardo Gutierrez relaye la prise de position du CAL : « Chronique d'un jugement annoncé ».

À l'occasion de sa réélection lors de l'Assemblée générale du CAL, Pierre Galand a été interviewé par Eddy Cackelbergs pour le JP de La Première RTBF.

15 mars

« La Journée : Pierre Galand réélu pour trois ans à la tête du CAL », en bref dans *La Libre Belgique*.

16 mars

Sous sa rubrique « Débats & Opinions », *L'Echo* propose une interview de Pierre Galand, intitulée : « Il faut que la constitution soit en adéquation avec la société » - propos recueillis par Sophie Leroy.

17 mars

« Valeurs communes », sous ce titre, *La Libre Belgique* évoque en bref la lettre de félicitations adressée par Mgr Léonard à Pierre Galand pour sa réélection.

20 mars

« Partager les sciences via la scène », un article d'Henri Chekiere publié dans *Le Courrier* et repris sur Actua24.be.

24 mars

Dans *La Libre Belgique*, Christian Laporte signale l'inauguration du Point Info Laïcité dans un article intitulé : « Point d'info laïque à Bruxelles ».

25 mars

Pierre Galand est au nombre des signataires de la carte blanche intitulée : « Cessons de criminaliser la solidarité », publiée par *Le Soir*.

29 mars

Le Soir publie la carte blanche « Dépénalisation de l'IVG : restons vigilants ! » dont Pierre Galand est signataire.

30 mars

Suite à la présence de Mgr Léonard lors de la manifestation anti-IVG de ce dimanche, *Le Soir* publie sous sa rubrique « Forum », une interview de Pierre Galand intitulée « Vit-on la renaissance de vieux démons de l'Église? ».

1er avril

La marche européenne pour les 20 ans du droit à l'avortement a donné lieu à divers reportages au JT de La Une RTBF (13h00), ainsi qu'au journal de TéléBruxelles, et aussi « Bruxelles: manifestation pour le droit à l'avortement », sur RTBF Info, avec notamment une interview de Pierre Galand.



2 avril

« Elles ont marché pour le droit à l'IVG », par Hugues Dorzée dans *Le Soir*.
« Manifestation pro-avortement à Bruxelles », en bref dans *La Libre Belgique*.

4 avril

Pierre Galand a participé à l'émission « Controverse » sur RTL/TVI intitulée « L'Église dans la tourmente ».

14 avril

Dans son article intitulé « Un statut pour le fœtus mort-né », dans *Le Soir*, Hugues Dorzée évoque largement la position du CAL en la matière.

27 avril

Jacqueline Herremans a été interviewée pour le JT de 13h00 de La Une RTBF au sujet du traitement des plaintes pour pédophilie par l'Église catholique.

2 mai

L'émission « Et dieu dans tout ça ? » sur La Première (RTBF) proposait un débat enregistré au cours du colloque « Une laïcité pour la Belgique ? » organisé le mardi 27 avril à Bruxelles, avec notamment la participation de Pierre Galand.

9 mai

Pierre Galand est interviewé dans le cadre d'un dossier du *Soir* intitulé : « 50 faiseurs d'opinions passent aux aveux ».

19 mai

La conférence de presse du CEDEP, organisée par le CAL, autour de la brochure *Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants* a recueilli un large écho dans la presse : « Fusionner les réseaux pour l'enseignement obligatoire ? », la dépêche Belga sur RTBF Info, « Un réseau commun pour l'école publique », par Fabrice Voogt dans *Le Soir*, « Front laïque pour réseau unique et public », dans *La Libre Belgique* et « Un réseau unique pour sauver l'école », par Philippe Leruth dans *Vers l'Avenir*. Pierre Spehl a également été interviewé par Claire Pécheux pour la RTBF radio.

26 mai

Le Soir publie une carte blanche du CSEP intitulée « Vote obligatoire : ne pas jeter la démocratie avec l'eau du bain ! » cosignée par Eliane Deproost, secrétaire générale du CAL.

4 juin

Dans *Métro*, Nicolas Naizy consacre un article à la conférence de presse du CEDEP intitulé « Unifier pour mieux enseigner ».

9 juin

Le SEGEC a organisé une conférence de presse pour réagir aux propositions du CEDEP : « Non au réseau unique, oui à la décentralisation », par Laurent Gérard dans *La Libre Belgique*.

27 juin

L'émission « Controverse » (RTL/TVI) est revenue sur les perquisitions qui ont eu lieu au sein de l'Église. Philippe Grollet a participé au débat, ses propos sont repris en partie sur RTL Info sous le sous-titre « Le communiqué du Vatican est scandaleux ».

28 juin

Jacqueline Herremans a été interviewée au sujet de la démission de la Commission Adriaenssens pour le JT de 19h30 sur La Une RTBF.

9 juillet

Publication dans *Le Soir* de la carte blanche « Amnistier n'est pas réconcilier, mais oublier », signée Pierre Galand, président du Centre d'Action Laïque et Pierre Pétry, président des Territoires de la mémoire.

14 juillet

Éliane Deproost, secrétaire générale du CAL, et Philippe van Meerbeeck, psychiatre et psychanalyste (UCL) étaient les invités de Bertrand Henne pour l'émission *Matin Première* (RTBF) sur le thème : « Amnistier les collaborateurs pour la paix communautaire ? »

17 juillet

Interview de Jacqueline Herremans au JT de La Une (RTBF) dans la séquence intitulée : « Le PS va-t-il amnistier les collaborateurs ? ».

16 août

Interviewé au sujet des affaires de pédophilie dans l'Église par Marc Metdepenningen, Pierre Galand a évoqué l'augmentation de demandes de débaptisation enregistrées par la FAML depuis la révélation de celles-ci : « La débaptisation progresse » dans *Le Soir*. Ces informations ont été largement relayées par les autres médias. « Les croyants se débaptisent davantage », dans *La Libre Belgique* ; « Église: les croyants se débaptisent, sans conséquence sur les subsides », dans *Le Vif/L'Express*.

Le sujet a fait l'objet d'une séquence au JT (19h30) de la RTBF avec notamment une interview de Daniel Leclercq (FAML) ainsi qu'au journal de RTL/TVI.

17 août

« Ils abandonnent la religion catholique », une interview de Gérard Bauwens dans *Sud Presse*. « Le budget de l'Église ne souffrira pas », relève *Métro*. « Ils ne supportent plus d'être baptisés », titre *La Dernière Heure*, avec une interview de Pierre Galand, au micro de Twizz.

19 août

Éliane Deproost a été interviewée pour une séquence du journal de 20h00 de TF1, intitulée : « En Belgique, on débaptise à tour de bras ».

21 août

La Libre Belgique publie sous sa rubrique « Courrier des lecteurs », les précisions du Centre d'Action Laïque au sujet des débaptisations, sous le titre : « Aucun combat anticlérical ».

Septembre

Pierre Galand a été interviewé par Alain Detilleux pour le magazine *résolument jeune*, dans un article publié sous le titre : « Des signes religieux ? Et alors? ».

Le n°290 de *l'Idée Libre* propose un dossier sur la Belgique intitulé « Belgique : le compromis est-il un art ? », avec notamment une contribution d'Yves Kengen : « Le Centre d'Action Laïque : une particularité belge ».

7 septembre

« À votre avis : L'amnistie, 65 ans après? », la revue *Regards* fait écho à la carte blanche du CAL et des Territoires de la Mémoire sur cette question.

11 septembre

Pierre Galand a été interviewé pour une séquence du JT de La Une RTBF à 19h30, au sujet des affaires de pédophilie au sein de l'Église catholique.

12 septembre

Pierre Galand était au nombre des invités de l'émission « Mise au point » sur La Une (RTBF) consacrée aux révélations du rapport de la Commission Adriaenssens. Une partie de son intervention a été reprise au JT de La Une RTBF à 19h30 et sur RTBF Info dans l'article intitulé : « Abus sexuels dans l'Église: un «silence organisé» ».

19 septembre

Philippe Grollet, past-président du CAL, a participé au débat de l'émission *Controverse* sur RTL/TVI intitulé : « l'Église aux abois ».

26 septembre

Philippe Grollet se trouvait parmi les invités de l'émission « Et Dieu dans tout ça ? » sur La Première RTBF ayant pour thème : « Un curieux ménage à trois ? ».



15 octobre

L'émission « Au quotidien » sur La Une RTBF proposait un reportage sur l'exposition « Regards sur la pauvreté des femmes » présentée au CAL.

17 octobre

Ce dimanche, les débats revenaient sur les déclarations de Mgr Léonard à propos d'une « justice immanente » qui jouerait un rôle dans la contraction du virus du SIDA.

Pierre Galand était invité à l'émission « Controverse » sur RTL/TVI et Philippe Grollet était sur le plateau de « Mise au point » sur La Une RTBF – « Jusqu'où ira Mgr Léonard ? »

Dans son compte-rendu pour *La Libre Belgique*, Christian Laporte cite notamment Philippe Grollet.

20 octobre

Le site Enseignons.be relaie la prise de position du CAL sous le titre : « Plaidoyer pour l'impartialité religieuse dans les écoles ».

Dans *La Libre Belgique* « réussir l'interculturalité dans un État impartial », une interview de Pierre Galand.

Dans *Le Soir*, « il est urgent de clarifier le débat », une interview de Pierre Galand ainsi qu'un article intitulé « la laïcité belge se radicalise ».

21 octobre

« Des repas scolaires adaptés aux traditions ? » – sous ce titre, *Le Soir* revient dans ses pages « Débats » sur la position du Centre d'Action Laïque « La concrétisation de l'interculturalité dans un État impartial », avec une interview d'Éliane Deproost : « C'est favoriser le repli communautaire ».

22 octobre

« Gérer l'interculturalité », une interview d'Éliane Deproost, par Nicolas Naizy dans *Métro*.

« Le Centre d'Action Laïque rejette le multiculturalisme », en bref dans le *Vif/L'Express*.

Novembre

La revue *Regards* propose une interview croisée de Jean-Michel Quillardet, président de l'Observatoire international de la laïcité contre les dérives communautaires et d'Éliane Deproost, sous le titre : « La laïcité au 21^e siècle ».

Dans son dossier : « Dessine-moi la neutralité ! », *l'Agenda interculturel* propose un entretien avec Éliane Deproost sous le titre « Vingt ans de retard ».

4 novembre

« L'ambassadeur de la Belgique devrait rappeler le Vatican à l'ordre », une interview de Pierre Galand, dans *La Dernière Heure*.

7 novembre

L'émission « Et dieu dans tout ça ? », sur La Première RTBF avait pour sujet : « Les accommodements raisonnables : un modèle transposable du Québec à la Belgique ? », avec notamment la participation de Jean-Michel Heuskin, vice-président du Centre d'Action Laïque.

8 novembre

« Pierre Galand, président du CAL présente sa vision laïque... Pas de signes dans la sphère publique », une interview dans *La Dernière Heure*.

9 novembre

Jean-Michel Heuskin a participé à l'émission « Le débat » sur Télé Bruxelles relative aux Assises de l'interculturalité.

14 novembre

Pierre Galand était au nombre des invités de l'émission « Controverse » sur le thème « Multiculturalité: des accommodements raisonnables ? »

23 novembre

Dans sa chronique pour *Le Soir*, intitulée « Les frontières de la laïcité », Vincent de Coorebyter commente la prise de position du CAL.

27 novembre

« De plus en plus de catholiques renoncent à leur foi », une enquête d'Hugues Dorzée dans *Le Soir* avec notamment des interventions de Daniel Leclercq, de Christine Mironczyk (FAML) d'Yves Kengen (CAL) et de Jacinta De Roeck (H-VV).

1er décembre

« Non, il n'y a pas d'intégrisme laïque », une lettre ouverte de Pierre Galand et Éliane Deproost à Vincent de Coorebyter, directeur général du Crisp, en réponse à sa chronique du 23 novembre, est publiée dans *Le Soir*.

10 décembre

Le Soir fait brièvement écho à la création par Médecins du Monde, la Ligue des droits de l'Homme et le Centre l'Action Laïque d'un fonds de solidarité d'urgence pour faire face à la crise de l'accueil.

11 décembre

Dans *La Libre Belgique*, Christian Laporte fait écho à la conférence de presse organisée pour la sortie de l'ouvrage de Caroline Sägesser dans un article intitulé « Refinancer les cultes avec des critères ».

Dans *Le Soir*, Ricardo Gutierrez écrit « Le Centre d'Action Laïque ne préconise plus l'impôt dédié ».

22 décembre

La Libre Belgique publie dans un supplément « Aide et Solidarité », un publiereportage relatif à l'appel aux dons lancé par le CAL en solidarité avec Haïti, sous le titre : « Haïti : après l'urgence, le long terme et la solidarité ».

23 décembre

Le Journal de « Matin Première » a abordé la question de l'augmentation des demandes de débaptisation « De plus en plus de catholiques belges se font débaptiser ».





Une palette de publications

Le magazine *Espace de Libertés* constitue l'un des principaux supports média du mouvement laïque : ses onze numéros par an sont largement diffusés par abonnement, vente en librairie de la Communauté française et au Point Info Laïcité et distribués dans les milieux laïques.

Espace de Libertés propose des dossiers sur des sujets d'actualité, des interviews exclusives de personnalités, des analyses géopolitiques sans concession, des rubriques variées, des points de vue et des analyses inédites qui vont à la rencontre des interrogations et des préoccupations du public. Dans une perspective libre-exaministe, il aide le lecteur

à se forger sa propre opinion, crée un espace où la liberté de pensée, le débat et la confrontation d'idées constituent une source de réflexion différente de la voix des grands groupes médiatiques.

En 2010, *Espace de Libertés* a lancé un système en ligne de lecture agrandie à l'intention des abonnés malvoyants.

En matière de promotion, le magazine est envoyé mensuellement à des personnalités marquantes du monde sociopolitique et à des leaders d'opinion en lien avec les dossiers traités. *Espace de Libertés* est présent à la Foire du Livre, sur le site ARSC.be et mis en ligne dès parution sur le site www.laicite.be, son contenu complet y étant disponible un mois après sa publication.

Numéros parus :

Janvier :

« Démographie : un horizon chargé »

Février :

« Juste, injuste : c'est quoi au juste ? »

Mars :

« IVG-20 ans de choix pour les femmes »

Avril :

« Autonomie, quand tu nous tiens »

Mai :

« Codes : les suivre ou les casser ? »

Juin :

« Spécial Congo - clichés et réalités. » Un cahier spécial : « Laïcité en RDC : aujourd'hui et demain » en collaboration avec LHAC

Juillet :

« Le savoir : du livre à Internet »

Septembre :

« Italie, laïcité et religion »

Octobre :

« Moins de pauvreté, plus de solidarité »

Novembre :

« La science sous pressions ? »

Décembre :

« La banalisation du sacré »



Certaines régionales ont elles aussi un magazine trimestriel.

Bruxelles Laïque Echos (Blé) : outil de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débat sur des thématiques sociétales liées aux enjeux de la défense de la laïcité dont le tirage varie entre 4000 et 6000 exemplaires en fonction des projets et campagnes auxquels il est associé.

Echos de Picardie couvre le territoire du Hainaut centre et ouest : les districts de Mons, du Centre, de Tournai et de Mouscron. Il est axé sur des thèmes intéressants la laïcité et la communauté philosophique non confessionnelle. Le magazine est divisé en rubriques. L'information y est traitée dans une optique libre-exaministe. Il est aussi le lien entre les associations laïques fédérées par Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend donc un agenda des activités des associations laïques fédérées par Picardie Laïque et des rubriques reflétant les activités (ou une réflexion de fond) des différents secteurs de la régionale ainsi que des associations fédérées. Tiré à 1500 exemplaires. Le magazine est destiné aux associations locales, régionales, abonnés...

Salut et Fraternité qui se veut le reflet de l'opinion des laïques en Province de Liège. Outre les questions de société traitées à travers dossiers et cartes blanches, les numéros parus en 2010 avaient pour thème : la séparation Église/État, la justice sociale et le Festival des Libertés. 5500 exemplaires sont diffusés.

Le CALepin, bulletin de liaison de la régionale du Brabant wallon. Il comporte plusieurs niveaux d'information et de lecture : général, communautaire, régional, associatif et une partie info-services qui reprend, entre autres, des informations récurrentes. Des valeurs, des faits, des actions, des préoccupations défendues par la laïcité, à l'initiative du CAL communautaire ou des régionales (en particulier du Brabant wallon) et du monde associatif, constituent le fil rouge de cette publication, tirée à 3700 exemplaires et destinée aux affiliés des associations laïques en Brabant Wallon et aux personnes qui en font la demande.

Info-laïque Luxembourg est le journal de la régionale du Luxembourg. Il paraît deux fois sur l'année. Il présente les activités, les objectifs, les valeurs, du mouvement laïque en province du Luxembourg. 175 abonnés le reçoivent directement, les autres exemplaires sont déposés au Point Info Laïcité à Bruxelles ou distribués lors d'événements divers.



Passerelles, le magazine interne

Bimestriel distribué gratuitement aux responsables et permanents des associations laïques communautaires, régionales et locales affiliées au CAL ou à ses régionales, *Passerelles* informe des campagnes, des actions et projets, des décisions de politique générale du CA et du Bureau du CAL, des prises de position, des dossiers et thématiques en relation avec les activités et préoccupations laïques... afin de favoriser la communication interne au mouvement laïque. Les dossiers 2010 ont été consacrés à Sciences en scène (n°77), à l'Assemblée générale du CAL (n°78), au projet d'école publique du CEDEP (n°79), à la campagne « solidarité et justice sociale » (n°80) et à l'interculturalité (n°81).

Depuis le numéro 75, *Passerelles* est imprimé sur papier recyclé.

Des sites internet

Le site www.laicite.be assure la visibilité du mouvement laïque, la promotion de la laïcité et de ses valeurs. Il informe des activités, publications, prises de position du mouvement. Le site propose également des documents de références, des biographies et d'abondantes archives. Une refonte complète de ce site verra le jour en 2011 afin de le rendre plus interactif, ergonomique, d'une navigation plus intuitive et pourvu des outils du web dit 2.0.

Chaque régionale possède, par ailleurs, son propre site internet.

Des ouvrages de qualité

Les Éditions Espace de Libertés poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, favoriser la réflexion personnelle et renforcer l'engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque auprès du public le plus large possible.

Cette année, suite au plan de communication adopté par le CA, un vent de réorganisation a soufflé sur les Éditions avec comme objectif de rationaliser et de rapprocher les préoccupations du mouvement. Dirigée par Jérôme Jamin, la collection « Liberté j'écris ton nom » s'est offerte un nouveau look, refaisant la part belle à l'image et à la couleur comme moyen d'accrocher le citoyen-lecteur.

La promotion des éditions passe par :

- la présentation des éditions : sur le site Internet du mouvement laïque www.laicite.be, dans le magazine *Espace de Libertés*, les bulletins internes et les périodiques du mouvement (*Éduquer...*), dans l'émission « La Pensée et les Hommes »
- la recension automatique des nouvelles publications dans différentes revues (*Le Carnet* et *les Instants*, *Lectures*, *Reliures*, *Le Bibliothécaire...*) et des citations dans la presse et à la télévision



- la participation à différentes manifestations : stand à la Foire du Livre de Bruxelles ainsi que séances de dédicaces et tenue de conférences-débats. Dépôts de livres au Salon du Livre de Paris et lors d'événements organisés par des associations internes et externes au mouvement, par exemple, lors du Festival de la Ligue des droits de l'Homme, au colloque de la FAML, au Parlement européen lors du colloque « Sciences et Croyances », lors des conférences des auteurs organisées dans le cadre de la « caravane d'auteurs », au Point Info Laïcité, etc.
- la diffusion en librairie
- la parution d'un nouveau catalogue des Éditions

Autre nouveauté : la réalisation d'un petit clip vidéo basé notamment sur l'interview de l'auteur et l'organisation d'une conférence de presse.

Outre la parution de *Le prix de nos valeurs* et *L'Éthique de la dissidence* dans la collection « Liberté j'écris ton nom », d'*Au commencement était le logos...et après ?* et d'une *Boîte à outils pour s'initier à la philosophie ou renouer avec elle* dans la collection « Laïcité » cités dans les chapitres concernés, La Pensée et les Hommes, en accord avec les Editions Espace de Libertés, a décidé de publier un volume

reprenant des contributions variées qui n'obéissent pas à une unité de thème. *Franco-Parlers 2009*, quatrième volume du même acabit, est venu compléter la collection. Les textes qui y sont rassemblés intéressent la laïcité dans les domaines les plus divers : philosophie, politique, assistance morale, interculturalité, solidarité, cérémonies, liberté d'expression, histoire des religions, humanisme et fin de vie.

Reportages télé

Par ses reportages sur les sujets d'actualité du mouvement laïque, le Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV) fait partie intégrante de la stratégie de communication du mouvement laïque. En 2010, le CLAV a réalisé plusieurs films de 26 minutes coproduits par le CAL, destinés à l'émission concédée « La Pensée et les Hommes » : « Développement d'une coopération », « Laïcité, état d'alerte », « Molinay, un quartier où il fait bon vivre ensemble », « Congo, indépendance et laïcité », « Les assistances morales », « Laïcité et interculturalité ». Plusieurs projets sont en cours pour renforcer encore cette présence à l'antenne en 2011. Citons « Rencontre avec des philosophes », une émission au cours de laquelle les philosophes Henri Pena Ruiz et André Comte Sponville évoquent les enjeux de la laïcité dans notre société. Ou encore, un entretien avec Stéphane Hessel dirigé par Jean Cornil.



Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL est la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.

Entre autres activités, le Caldoc produit une revue de presse quotidienne ainsi que la rubrique « Le coin du Caldoc » dans *Passerelles*.

Un point Info Laïcité

Le Point Info Laïcité occupe depuis octobre 2009, une partie des locaux de la Maison de la laïcité Lucia De Brouckère située dans le quartier « parlementaire » à Bruxelles. Il a été inauguré officiellement le 24 mars 2010 par le président du CAL, Pierre Galand et la présidente de l'UVV, Sonia Eggerickx, en présence d'une centaine de personnes. Sont également intervenus, le bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Freddy Thielmans, la cheffe de groupe Open VLD au Parlement bruxellois, Els Ampe et le directeur de cabinet de la ministre de la Culture, Gilles Doutrelepon. L'inauguration a été filmée par l'équipe du CLAV.

Le Point Info Laïcité est un centre d'information sur :

- la laïcité organisée en Belgique
- les prises de position et les réflexions menées par la laïcité belge
- les actions qu'elle entreprend, de nature philosophique et sociétale
- l'actualité des activités laïques au niveau fédéral, communautaire, régional ou local

Vitrine de la laïcité belge, le Point Info Laïcité offre à tout citoyen qui se reconnaît comme laïque ou qui est simplement intéressé par son action, une information complète et actualisée. Il a proposé cette année diverses expositions : « Le Flambeau du CAL » ; « Willy Peers », « Passeurs de frontières » ; « L'héritage de Darwin ». Le Point Info Laïcité est animé conjointement par les ailes flamande et francophone de la laïcité organisée.







9

Chapitre 2

Vivre activement la solidarité

La solidarité est au cœur de notre action sociétale ; elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité ; toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement « avec » et non « pour » ou « à la place de ». Toute action soutient un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

Outre les actions menées dans le cadre de la campagne d'éducation permanente recensées au chapitre 1, le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population.

L'une des illustrations est le travail de terrain mené depuis plus de 10 ans par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, dans le quartier précarisé du Molinay à Seraing. L'objectif est

de faire émerger et de valoriser un « quartier où il fait bon vivre » et de développer l'estime de chaque habitant du Molinay. Plusieurs actions de socialisation ont été menées en ce sens comme la fête des voisins et Nowel au Molinay pour se rencontrer au-delà des préjugés et donner l'envie de construire un avenir commun. En 2010, 5 découvertes culturelles, hors du quartier, ont été organisées au musée de la BD à Bruxelles, à Bruges, à Bastogne, à la mer et aussi participation des habitants du Molinay à la marche mondiale des femmes. Le Molinay, c'est aussi un local, un lieu de rencontres conviviales, de débats, de repas multiculturels... qui accueille les habitants et qu'anime l'équipe du CAL de Liège. C'est encore une carte postale représentant l'un des endroits du quartier qu'un habitant peut envoyer à la personne de son choix : un vrai moment de rencontre, de convivialité pour l'ensemble du quartier. En mai 2010, le CAL de Liège a publié un livre pour valoriser le quartier du Molinay. Entre le reportage sociologique et la démarche artistique, l'ouvrage truffé de superbes photographies rappelle la gloire sidérurgique du quartier d'autrefois. Afin de promouvoir le livre, diverses animations sont organisées dans et hors le quartier. De mai à juin, le CLAV a suivi les actions réalisées dans le quartier du Molinay. Un 26 minutes qui rencontre les

habitants, expose leurs situations, leurs envies et leurs espoirs.

Depuis le début de l'été, les délégués laïques de la régionale de Charleroi ont multiplié les contacts directs avec les habitants du quartier de la Cité Parc de Marcinelle. Ateliers cuisine, stages pour enfants, théâtre action, débats de rue ont attiré bon nombre de participants. Les projets pour 2011 s'axeront sur le « vivre ensemble » par la réappropriation des espaces communautaires et des lieux publics.

Au nom de son projet de société et de son attachement tant au principe d'égalité qu'au « vivre ensemble », Bruxelles Laïque met





tout en œuvre pour réduire les inégalités par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle. À Bruxelles, la solidarité en matière d'emploi a connu quelques difficultés. La Boutique Emploi de la régionale soutient les personnes exclues du circuit du travail et souvent éjectées du système social. S'il est certain que les dispositifs de solidarité, de soutien et d'aide aux chômeurs mis sur pied ont un impact positif sur la manière de rechercher un emploi, ils n'ont pu que timidement influencer sur les statistiques. 770 personnes fragilisées ou précarisées ont bénéficié de l'un des services de la Boutique Emploi. 84% des personnes ont bénéficié des ateliers de recherche active d'emploi et 16% des personnes ont été suivies individuellement. La Boutique Emploi gère également la mise en place de médiation de dettes. Elle est aussi un lieu d'accueil et d'écoute où les personnes peuvent exprimer leurs difficultés d'ordre psychosocial.

À Mons, Picardie laïque fournit une aide gratuite d'écrivain public pour la rédaction de lettres d'accompagnement ou de curri-

culum vitae dans le cadre d'une recherche d'emploi. 99 personnes ont bénéficié du service à Mons et 44 personnes à La Louvière, service qui s'est ouvert en janvier 2010.

Par ailleurs, à La Louvière, les ateliers « Rebond » favorisent l'insertion socioprofessionnelle et remobilisent les personnes qui présentent des difficultés de lecture et d'écriture. 17 ateliers ont eu lieu en 2010. Certains ateliers ont fait l'objet de débats animés sur le thème des élections et sur la place de la femme dans la société.

Avec les sans-papiers

Le soutien aux sans-papiers est un engagement au quotidien du mouvement laïque. Durant l'été 2009, Bruxelles Laïque avait décidé d'accompagner 200 personnes en errance dans le quartier des Marolles. Son service juridique s'était également mis au service de ceux qui désiraient profiter de la campagne de régularisation pour constituer un dossier. 1 an après, Bruxelles Laïque a voulu en tirer les conclusions et débattre des nouvelles instructions de régularisation avec des professionnels du secteur. L'occasion aussi de discuter des stratégies à mettre en place.

Le 15 octobre, le RelaiS de Mons a inauguré sa nouvelle implantation à la rue d'Havré. Désormais, il bénéficie de locaux mieux adaptés pour répondre aux besoins du public majoritairement d'origine étrangère. Depuis 10 ans, le relais montois se mobilise pour que les



personnes d'origine étrangère et plus particulièrement celles qui ont connu l'exil dans des conditions dramatiques soient prises en charge de façon adéquate par les services sociaux. Prenons l'exemple, du service « Sémaphore » qui est une clinique d'aide psychique destinée aux personnes ayant vécu l'exil. Près de 200 entretiens transculturels ont été menés avec l'aide d'interprètes professionnels.

La régionale de Liège continue à soutenir les actions du CRACPE (Collectif de résistance aux centres pour les étrangers) en faveur des sans-papiers et poursuit son combat visant à supprimer les centres fermés au nom du respect de la dignité de la personne et de son intégrité.

Le droit au logement

Que les gens aient de plus en plus de difficultés à trouver un loge-

ment abordable de bonne qualité, plus personne ne l'ignore. Picardie Laïque, avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, a collaboré activement à la gestion de l'abri de jour, le « 109 », mis à disposition des personnes mal-logées et SDF de La Louvière où les usagers pouvaient recevoir, tant un accueil social et une écoute empathique professionnalisée (assistance morale) qu'un repas chaud. 350 usagers ont bénéficié de ce dispositif spécifique durant les mois de septembre à novembre 2010. Le projet s'est élargi aux personnes vivant une problématique douloureuse sans pour autant être des sans-abri. En novembre 2010, quatre éducateurs à temps partiel sont venus renforcer le dispositif mis en place au « 109 ». Il s'agit d'une initiative temporaire, jusqu'au 31 mars 2011, et financée dans le cadre du plan « SOS Froid » initié par la Région wallonne. L'abri de nuit « Le tremplin » sera

ouvert début 2011. En attendant, l'équipe déjà constituée depuis septembre 2010 a tenu des permanences nocturnes, durant les deux dernières semaines de décembre, d'un logement social d'urgence.

À Mons, le collectif « Sans Toit, mais Ensemble » constitué d'associations et de militants interpelle les autorités publiques et soutient les citoyens discriminés en matière de logement. En 2010, ce collectif a obtenu un subside, dans le cadre du Plan de cohésion sociale de Mons, qui a permis d'engager un travailleur social mi-temps qui assurera un suivi de proximité auprès des locataires en situation de précarité sociale.

À Mouscron, le RelaiS participe à la mise sur pied d'un collectif « Droit au Logement » (DAL), sorte de groupe de pression pour une politique communale du logement progressiste et volontariste.



Le RelaiS de Tournai a, quant à lui, établi un partenariat actif avec le Collectif DAL pour la création d'une Maison de logement à Tournai et la défense du projet citoyen de l'îlot Cherequefosse. Il a également offert un soutien opérationnel et logistique. Le partenariat a permis de créer un réseau d'aide et d'accompagnement des personnes en recherche de logement.

Le Relais d'Arlon accueille, lui aussi, un public fragilisé à qui l'on offre le téléphone et internet gratuits ainsi qu'une aide administrative. En hiver, il est le relais de l'abri de nuit. Afin de faire évoluer la situation sociale de ce public, les travailleurs du Relais participent au plan de cohésion sociale et collaborent activement avec les services sociaux et les travailleurs de la rue d'Arlon.

Au secours des sinistrés

La régionale du Brabant wallon et la Fabrique de Soi ont immédiatement réagi face aux inondations catastrophiques qui ont touché la région. Dès les premières heures, ils ont participé à l'évacuation des déchets, au nettoyage, au soutien moral des sinistrés. L'appel aux dons relayé par la RTBF, RTL/TVI et la presse écrite régionale a permis de récolter du matériel de première nécessité.

L'opération Boîtes à KDO

La Fabrique de Soi a initié l'opération solidaire « Boîtes à KDO ». Le concept est simple. Il s'agit de transformer des boîtes à chaussures en boîtes à cadeaux-surprises afin de les offrir à des enfants âgés de 3 à 17 ans, placés dans différentes institutions (des SAAE ou SRJ) à Bruxelles, dans le Hainaut et dans le Brabant wallon. Cette opération citoyenne et solidaire permet, d'une part, de mettre en avant le besoin qu'a tout enfant – et ce quelle que soit sa situation familiale, économique, sociale ou son pays d'origine – de s'amuser, de créer, d'imaginer, de rêver et de se sentir réconforté. D'autre part, elle permet également de sensibiliser les jeunes, leurs parents, les enseignants ou les commerçants du Brabant wallon à d'autres réalités de vie. Des écoles, des profs de morale, des associations de parents, des dizaines de personnes et enfants se sont ainsi mobilisés pour créer ces boîtes à cadeaux-surprises.



Une assistance morale

L'une des spécificités des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique.

À Mons, des missions consistent aussi à donner à la population les outils nécessaires pour s'orienter dans le paysage institutionnel belge (se défendre pour garantir ses droits, rédiger une lettre officielle, accompagnement psychosocial, ...). Pas moins de 183 personnes se sont adressées en ce sens au RelaiS de La Louvière, 300 entretiens ont eu lieu à Mons, 66 à Tournai. Les mêmes services ont été ouverts en avril et mai à Morlanwelz et à Mouscron.

Le RelaiS de Mons propose encore d'accompagner les personnes précarisées dans leur souffrance psychique.

À Namur, le service d'accueil social « Autrement dit » assure une écoute active, un soutien, un accompagnement. Il s'agit de faciliter l'expression par des questions ouvertes, une reformulation, ... l'essentiel est que la personne reste responsable de ses décisions, de ses choix, de ses solutions. Cette année, beaucoup de demandes d'accompagnement concernaient le logement ou la régularisation.



243 personnes se sont adressées au service « Autrement dit ». Le public est celui vivant dans le quartier, précarisé ou en souffrance mentale, des demandeurs d'asile, d'emploi, des citoyens confrontés à une détresse temporaire (maladie, deuil...).

Le Relais d'Arlon continue à accompagner ceux qui souhaitent une assistance morale. Une réflexion interne sur le contenu de l'assistance morale se poursuit au Luxembourg. Abordée sous l'aspect de l'accompagnement des familles lors des funérailles ou d'autres cérémonies (parrainage, mariage), cette réflexion a conduit la régionale à établir une collaboration de longue durée avec le Service Laïque d'Aide aux Personnes de la province de Luxembourg (SLP/Lux) dans sa mission d'assistance morale en maisons de repos et de soins ou en centres hospitaliers.

La régionale de Charleroi a voulu renforcer son offre de suivi qualitatif aux demandes d'accompagnement moral non confessionnel émanant des personnes hébergées dans les hôpitaux et maisons de repos. Deux volontaires ont rejoint l'équipe cette année. Une permanence hebdomadaire est organisée au sein des maisons de repos de la région. Une formation continue est également proposée mensuellement au gré des besoins des bénévoles.

En 2010, différentes problématiques ont été traitées : la maltraitance des personnes âgées, les maladies dégénératives, le deuil, etc.

Le CLAV a réalisé une émission de 26 minutes sur les différents secteurs de l'assistance morale du mouvement laïque. Y sont abordées les actions dans les hôpitaux, dans les prisons, etc. Sont soulevés les problèmes liés à l'immigration, à la paupérisation, à la rupture du lien social.





Promouvoir l'égalité

Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants. Ces principes ne permettent aucune complaisance envers tel communautarisme, tel intégrisme : l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelque catégorie d'individus que ce soit. Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination. Par ailleurs, en laïcité, l'égalité des femmes et des hommes est un principe fondateur, un engagement essentiel. Ce combat ne peut se cantonner aux associations féminines et féministes. Il s'impose à tous ceux et toutes celles qui défendent les droits humains et poursuivent les idéaux d'égalité, de démocratie.

Sur l'égalité hommes-femmes, la régionale de Picardie a conçu une exposition et des animations « Elle=Lui » destinées aux jeunes dès 14 ans et aux adultes. Celles-ci les amènent à définir et décoder le stéréotype sexiste dans la vie quotidienne et plus spécifiquement dans la publicité. Le visiteur est confronté aux conséquences du sexisme ainsi qu'aux moyens de construire une relation humaine plus égalitaire. Un dossier pédagogique complète l'exposition. Les différentes animations invitent les participants à s'interroger sur leurs représentations des rôles dédiés « naturellement » aux hommes et aux femmes. 25 animations ont permis de toucher 173 jeunes et adultes. Par ailleurs, deux journées ont été organisées autour de cette exposition, et ce, en lien avec la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, optimisée par l'opération « Ruban blanc ».

« Arrête ton genre »

Lors de la quinzaine « Femmes en état de guerre », le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, par le biais d'un colloque « Arrête ton genre », de théâtre et d'un questionnaire, a souhaité sensibiliser le public aux différents clichés sur les rôles et images que chaque sexe est censé assumer.

Une autre journée faite d'animations scolaires, d'une conférence et de la projection d'un film, est revenue sur les mutilations génitales faites aux femmes. La régionale de Liège a, par ailleurs, contribué à la marche mondiale des femmes en proposant ses expositions « 21 femmes » et « Femmes sous homme pression » et en coorganisant des activités de sensibilisation place Saint-Lambert.

La régionale de Namur entend relayer les difficultés, les initiatives et les résistances des femmes. Aussi, son objectif est d'insister sur le principe de l'égalité hommes-femmes en sortant des préjugés et de la représentation stéréotypée qui « pose la femme en victime perpétuelle ou en minorité à protéger ». Cette année, elle a choisi, pour illustrer la journée de la femme, de présenter



des contes d'Orient et d'Afrique : « Des femmes à fables ». Les contes relataient l'histoire de femmes qui jouaient un rôle central ou de médiation. Ce choix a permis un éclairage nouveau sur l'idée reçue selon laquelle l'émancipation féminine n'est le propre que des Occidentales. Cependant, encore en Belgique, il reste des combats à mener pour que les femmes gagnent une citoyenneté pleine et entière.

Un débat et une pièce de théâtre *Becoming a man* mis sur pied par Bruxelles Laïque a interpellé le public sur les questions de genre, de transsexualité, sur la capacité d'accepter la diversité, la différence dans nos sociétés modernes. Des animations de type expositions, improvisations, confrontations se sont déroulées sur le thème « Fais pas ton genre ». Ces animations ont pris corps pour poursuivre la séance

de travail de 2009 sur l'inégalité hommes-femmes qui avait provoqué une vive émotion au sein de l'atelier d'alphabétisation des adultes de Bruxelles Laïque.

12 pages, 12 mois, 12 femmes, un calendrier ou plutôt un almanach dédié aux femmes et à la question de l'égalité de genre a été édité par la régionale de Charleroi. Toujours à Charleroi, la rencontre avec l'auteure de *Ma vie à contrecoran* Madame Ben Habib, a mis en exergue le droit des femmes dans la société actuelle. Lors de la présentation du livre *Fichu voile*, Nadia Geerts posait notamment la question d'accepter ou non le port du voile au nom de la laïcité, de l'égalité des sexes, d'un vivre ensemble interculturel.

Lutter contre les discriminations

Nul doute que si la précarisation touche quasiment toutes les couches sociales, les processus qui séparent, précarisent, excluent et enferment ont tendance à aggraver les inégalités déjà existantes dans la société. Les actions de Bruxelles Laïque portent sur plusieurs dimensions : faciliter l'accès aux services publics et aux dispositifs de droit commun ; conduire des actions spécifiques destinées à rétablir l'égalité des chances là où l'égalité théorique de droit entretient une inégalité de fait ; mener des programmes de prévention et de lutte contre les discriminations en direction des acteurs publics et privés. Parallèlement à ces actions concrètes pour les publics concernés, Bruxelles Laïque, en tant qu'« agitateur d'idées » mène une réflexion de fond sur les causes de l'inégalité, de l'exclusion ou de la discrimination ainsi que sur les possibilités d'y remédier (notamment au niveau scolaire et en terme de réponses à la crise économique), soit en prenant le mal à la racine, soit en développant des mécanismes correcteurs ou de rattrapage des inégalités. À partir de jeux, de contes ou de supports audiovisuels, Bruxelles Laïque a notamment cette année, mené des animations sur les « Discriminations et exclusions » en milieu scolaire. Celles-ci ont permis de mettre en lumière ces phénomènes. Le travail de rue a surtout été mis à l'honneur par un débat





organisé par Bruxelles Laïque. Il était question d'aborder le travail des acteurs de terrain, témoins privilégiés des effets d'exclusion. Les orientations, voire l'uniformisation européenne et mondiale, les politiques publiques sociales et sécuritaires n'apportant pas les réponses appropriées.

Par ailleurs, la régionale se mobilise pour lutter contre l'exclusion par ses ateliers d'alphabétisation et de français. La langue reste un véritable outil d'émancipation et d'intégration. Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Les thématiques abordées sont déterminées par les réalités des participants et propres à la dynamique du groupe en question. Ces apprentissages sont complétés par des animations plurielles : la sensibilisation et la formation à la citoyenneté, au vivre ensemble, au respect de l'autre, des animations didactiques thématiques en réponse aux besoins sociaux des apprenants, la découverte de l'environnement social et culturel, la participation à la vie de quartier et de la cité. En moyenne, 350 adultes y prennent part. Grâce à ces ateliers, ils reprennent confiance en eux, retrouvent l'estime de soi et s'épanouissent.

Pour aider les personnes touchées par les discriminations, la régionale de Namur développe des actions en partenariat avec

d'autres services ou associations ; ou encore, apporte sa spécificité de démarche libre-exaministe en rejoignant une coordination de services solidaires. Aux antipodes de la charité, l'accompagnement se fait avec la personne, il vise à réduire les blocages, à franchir les obstacles, à restaurer la confiance en soi et à ranimer le désir d'agir et renforcer les capacités d'autonomie. La régionale organise également des tables de conversation française pour des adultes de milieux populaires, des sans-papiers et migrants. Le but est de donner le goût de la langue à travers des aspects de la vie quotidienne et citoyenne en Belgique.

Pour ce qui est des nouvelles exclusions causées par une technologie complexe et coûteuse, la régionale de Namur a voulu développer diverses activités visant à transmettre des savoirs et compétences informatiques. Sous l'appellation « La souris et des hommes », les animations entendent favoriser les expériences positives d'apprentissage par le partage ; créer un espace solidaire pour rompre l'isolement et fournir des outils de socialisation permettant de faciliter l'apprentissage et le développement de projets personnels et/ou professionnels. Cette année, les participants ont à la fois découvert les logiciels libres, ont pu créer un blog, ... Le Cyber espace, laissé en libre accès et gratuit, est devenu un lieu d' (auto) apprentissage, convivial, de rencontres et d'échanges informels permettant l'accès aux

TIC à différents publics dont des personnes fragilisées, en situation socio-économique précaire, en fracture numérique ou encore en recherche de liens sociaux. Diverses formations ont été données, notamment à la prison de Dinant.

Quant à la régionale de Picardie, elle a réalisé, en collaboration avec l'AMO Transit et le service Action de Prévention et de Citoyenneté de la Ville de La Louvière, le DVD : « Quoi ma gueule ? », destiné aux travailleurs sociaux et enseignants désireux de sensibiliser les jeunes aux discriminations qu'ils vivent au quotidien.





Prôner l'interculturalité

Cette année, ont eu lieu les Assises de l'interculturalité auxquelles a participé Jean-Michel Heuskin, vice-président du CAL. Le Centre d'Action laïque a demandé au CLAV de réaliser une émission « studio » sur la laïcité et l'interculturalité. La journaliste Virginie Cordier a reçu Nouria Ouali, sociologue à l'ULB et Jean-Philippe Schreiber, historien à l'ULB. Plusieurs reportages apportant la vision laïque de l'interculturalité ont entrecoupé l'émission.

Dans sa volonté de porter un regard alternatif sur les enjeux de l'interculturalité, Bruxelles Laïque a organisé un débat portant sur les imaginaires collectifs et la diversité. Ce débat s'est appuyé sur l'expérience québécoise en la matière et plus spécifiquement sur l'apport des recherches de l'historien et sociologue Gérard Bouchard. La régionale a également accompagné les animateurs d'une asbl de la Ville de Bruxelles dans leur volonté d'approfondir leurs compétences socioculturelles à gérer un groupe d'enfants issus de milieux sociaux et culturels différents. Le but est de favoriser l'interculturalité entre les enfants, de les aider à communiquer et à coopérer. Bruxelles Laïque a proposé de travailler sur

les représentations, les opinions, les techniques et méthodes d'animation, la gestion des situations conflictuelles et le débat. Et enfin, Bruxelles Laïque a débattu des enjeux communs et des complémentarités entre les femmes issues du monde musulman et celles du monde occidental, et ce, à partir de témoignages concrets.

Depuis 2004, Picardie Laïque s'est engagée, aux côtés du Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie, de la Ligue des droits de l'Homme et d'associations locales, à mieux connaître et prendre en compte les spécificités des gens du voyage dans la région de Mons. Avec d'autres, la régionale a dénoncé l'amalgame, la stigmatisation et le traitement discriminatoire dont ces personnes font l'objet. Le Relais de Mons a lancé une semaine de sensibilisation auprès des riverains. Des expositions, des animations, des cinés-débats, un colloque « De la roue à la brique », des concerts et une pièce de théâtre ont ponctué la semaine « Gens de partout, gens de chez nous ». Dans les faits, la régionale a soutenu la création d'une aire d'accueil pour les groupes de Gens du Voyage de passage à Mons. En attente d'un terrain, Picardie Laïque a joué son rôle d'interface entre les autorités communales et les gens du voyage.

La régionale de Picardie a, en 2009, mis sur pied avec la Compagnie de théâtre forain « Les nouveaux disparus » un ensemble de manifestations intitulées « Cités métisses, cultures multiples ». Le but étant que les habitants de quartiers populaires de La Louvière, Jemappes, Colfontaine, Saint-Ghislain et Tournai aillent à la rencontre d'autres cultures. En mars et avril de cette année, les Relais de Picardie Laïque ont proposé plusieurs activités culturelles et artistiques. A Colfontaine, Baudour, Tournai et à Bois-du-Luc, ont eu lieu des repas multiculturels, des conférences-débat, des après-midi pour les jeunes de la cité, des animations dans les écoles, ... Ces activités ont mélangé plus de 3.000 personnes.

En outre, la formation « Un pas de plus » a sensibilisé à la rencontre interculturelle. Sous forme de débat partant de situations vécues sur le lieu de travail, sont abordées les conséquences de la migration sur la vie psychique des personnes, les notions d'altérité, de décentrage et de contre-transfert culturel. Cette formation a été demandée par des professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux culturels et éducatifs en contact avec des populations migrantes et par des professionnels du CPAS de Mons.

La régionale de Picardie met en avant l'apport positif des populations migrantes, les femmes principalement, dans la construction quotidienne de notre société. Notamment par la création d'une exposition intitulée « Portraits de femmes ». Ces femmes ont pu poser un regard sur leur pays d'accueil et évoquer les difficultés ainsi que les richesses dues à leur double appartenance. De plus, le Relais de Mons a été défini comme étant un service pouvant recueillir la parole de parents migrants. Il a donc été amené à réaliser une Recherche action participative sur les questions de parentalité des populations migrantes. Les résultats de cette recherche seront traduits, publiés et présentés en 2011 aux autorités, aux responsables politiques chargés des matières d'éducation et de petite enfance.

Une formation de trois modules mise sur pied par la régionale de Namur, en collaboration avec la Croix-Rouge, destinée aux enseignants, aux éducateurs et aux travailleurs sociaux des centres d'accueil des demandeurs d'asile. L'objectif étant de fournir des informations sur la migration et ses raisons et de donner des outils de compréhension sur la complexité d'une demande d'asile, sur les déséquilibres Nord-Sud, les préjugés et stéréotypes et aussi sensibiliser aux richesses des autres cultures.

Gens de PARTOUT
Gens de CHEZ NOUS

A MONS
Semaine des
Gens du Voyage
19 au 26. II. 2010

Infos: 065.84.73.22
www.picardie-laique.be

Dans le cadre de la campagne d'Education Permanente "Justes sociétés"
Une organisation de Picardie Laïque agit en collaboration avec

Mons **AMNESTY INTERNATIONAL** **Picardie Laïque**

Editeur responsable: Yves Fendin, Président - Rue de la Grande Trierie 44 - 7000 Mons



Chapitre 4

Établir un contrat de générations

Les conclusions de la Convention l'ont fait clairement apparaître : un fossé se creuse entre les générations de militants laïques, entre le « vieillissement » des cadres et leur relève, mais aussi, entre la « jeunesse » des permanents et la génération des « anciens ». Or, il est indispensable à la pérennité du mouvement que l'héritage se transmette et que les préoccupations de la jeunesse soient prises en compte dans l'organisation de notre Institution ainsi que dans ses actions. C'est en ce sens que le Plan stratégique a posé comme objectif d'établir un « contrat des générations ». C'est-à-dire, créer (ou recréer) un tissu associatif local laïque de la jeunesse et le placer comme acteur de nos engagements tant au niveau communautaire qu'euro péen.



L'action du CAL Brabant wallon est principalement tournée vers la jeunesse. En avril 2008, le Brabant wallon lance le site www.flambo.be, destiné aux jeunes qui viennent de vivre la Fête de la Jeunesse laïque en Brabant wallon et qui permet à la laïcité organisée de garder un lien avec ces jeunes. Fin 2010, le site a subi un lifting en profondeur.

Concrètement, le site présente les faits saillants des FJL : historique, photos des FJL 2010, petits films vidéo, reportage sur la préparation de la fête, les FJL de personnalités connues... Mais on y trouve aussi nombre d'articles sur les droits de l'enfant, de l'homme, sur la publicité, les canulars informatiques, la musique, la mode, ... Ces articles visent à susciter la réflexion chez les jeunes et donc à les sensibiliser

aux valeurs véhiculées par la laïcité. Des concours permettent de fidéliser le public. De nouvelles rubriques ont vu le jour, notamment, « Exprime-toua » abordant des thèmes tels que la phobie scolaire, les examens, l'alcool, les vacances ...

Maintenir le lien avec les enfants qui ont ou vont participer à la FJL, c'est aussi ce que met sur pied la régionale de Liège par le Rassemblement Fête de la Jeunesse Laïque. Cette année, autour du spectacle de théâtre *Pinok et Barbie*, les responsables d'associations laïques fédérées organisatrices de la FJL, les maîtres de morale et les enfants de 5^e et 6^e primaires suivant le cours de morale ont abordé les thèmes des enfants soldats, de la consommation excessive, des relations Nord-Sud.

Un pont avec les jeunes

Au deuxième semestre 2010, le CAL Brabant wallon a lancé un concours musical « Méli Mélo » qui met autant l'accent sur la musique que sur les textes. Un concours qui se concrétisera en 2011 par deux demi-finales à Wavre et à Braine l'Alleud et par la finale qui aura lieu dans le cadre du Festival Philo de mars. Le but est de sensibiliser le public des « 15-30 ans » aux valeurs de la laïcité par un support musical.

Le Brabant wallon a poursuivi les stages FLAMBO, préparés et organisés grâce au partenariat avec la Confédération Parascolaire. En février 2010, le thème était « Mode et médias ». Les participants ont notamment eu l'occasion de réfléchir aux mécanismes fondateurs de la publicité, de décortiquer leurs mécanismes de manipulation, de réaliser un

micro-trottoir, de s'expérimenter à la caméra et au montage... La vidéo produite collectivement a été projetée sur grand écran.

En juillet et en août 2010, les stagiaires ont pu étudier le site internet et la publicité sur internet, maîtriser les techniques de création d'un blog, s'initier à la critique de film, partager leurs idées et réaliser un projet commun, présenter et diffuser leurs blogs.

En novembre 2010, le thème du stage était « Affiche-toi ». Il s'agissait de réfléchir à ce que représentait la pub pour eux, à développer les arguments qui permettent de vendre un produit, à déconstruire et analyser différentes publicités papier, à travailler le slogan, la technique, la forme d'une affiche... Les jeunes participants ont travaillé sur les droits de l'enfant.

Matinées Philo du Brabant wallon est l'espace de questionnements et de discussions destiné aux adolescents. En 2010, deux matinées ont reçu 195 élèves des Athénées, de Jambes et d'Ottignies sur le thème « Pourquoi la philosophie ? ». Le débat avec des philosophes et la présentation de la pièce de théâtre *Le Philosophe amoureux* de Jacques Sojcher ont enrichi la séance.

Philéas et Autobule

Projet commun du CAL communautaire, de la régionale du Brabant wallon et de l'asbl Entrevues, *Philéas et Autobule*, est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 6 à 12 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle



leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les BD, les récits, les jeux, les infos amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! Un dossier pédagogique invite l'instituteur à utiliser la revue *Philéas & Autobule* afin d'interroger toutes les matières de façon transversale. Il aide l'enseignant à mettre sur pied des ateliers philosophiques dans sa classe et à faire le lien entre le questionnement des enfants et la matière enseignée. Désormais, le dossier se présente sous la forme d'une amorce imprimée de 4 pages et d'un dossier complet d'une trentaine de pages accessible sur le site. Le nombre d'abonnés est de 3343 en novembre 2010.

Cette année, *Philéas & Autobule* a signé une convention avec la Ville de Bruxelles dans le cadre de la promotion de l'éducation aux médias. Le premier numéro de l'année académique « Sage comme une image » est d'ailleurs entièrement consacré à ce thème.

Le site internet de *Philéas & Autobule*, www.phileasetautobule.be, est la vitrine de la revue. Il permet de feuilleter un numéro, de télécharger les dossiers pédagogiques, de s'abonner en ligne ou encore de découvrir les actualités liées à la revue. La revue a été présentée en France et bien entendu en

Belgique, notamment à la Foire du Livre, au Salon de l'Éducation à Namur ... Une opération spéciale de diffusion de la revue a eu lieu dans les écoles primaires de la Communauté française, lors de la rentrée de septembre. Une *fan page* a également été créée sur Facebook.

Des actions intergénérationnelles

Très actif pour établir un contrat entre les générations, le CAL Luxembourg développe une série d'actions en maisons de repos et de soins, dont « Moment Lecture ». D'autres projets intergénérationnels sont menés comme, « Quatre Saisons pour en parler ». Il s'agit de rencontres entre des personnes âgées et des élèves du primaire ou de maternelle. Sans oublier les groupes de parole qui abordent des thèmes comme les assuétudes, la prison, l'homosexualité, l'euthanasie, etc.

La Fête de la Jeunesse Laïque réunit trois voire quatre générations. Ce rite de passage de l'enfance au monde adulte a semblé être le moment privilégié, pour la régionale de Charleroi, de poser la question du contrat des générations et de repenser la solidarité intergénérationnelle. Aussi un spectacle dynamique et humoristique a évoqué la difficulté de communiquer, de rencontrer l'autre de sa propre famille à cause de la différence d'âge.

Pour la régionale de Namur, le pari intergénérationnel, c'est encourager des relations durables entre les générations, dans lesquelles chacun y tire un avantage, qui stimulent les petites solidarités au quotidien, qui créent du lien dans les quartiers, dans la vie associative. L'atelier « Part'âges » souhaite susciter la rencontre de diverses générations autour d'objets et de gestes du quotidien d'hier et d'aujourd'hui. Le CAL Namur a également choisi trois rencontres-débats ayant pour thèmes : « Tisser des liens », « La pitié, c'est pas pour les vieux » et « Valeurs en héritage ».





Affirmer un projet politique : la démocratie

La démocratie... un idéal, un bien fragile et précieux qui n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits de l'Homme, de la liberté d'expression et garantissant la neutralité de l'État. Il considère devoir se lever face aux dénis de démocratie représentative et aux populismes, il veut réduire l'impact des idées extrémistes tout en renforçant les initiatives qui favorisent la démocratie participative et citoyenne. Écouter, débattre, argumenter restent les priorités du mouvement laïque et constituent des caractéristiques essentielles de son action, loin des dogmes, stéréotypes et raccourcis imposés par des courants religieux ou discriminatoires.

Un comité de vigilance démocratique

Se mobiliser face aux signes inquiétants visant à détruire les acquis sociaux, c'est en ces termes que le président du CAL a expliqué sa volonté de créer un comité de vigilance démocratique. Pour Pierre Galand, il était urgent de se positionner, de se questionner pour en revenir à un modèle de société éthique et socialement équitable. Autour de la table, lors de la première réunion, le mercredi 10 novembre, bon nombre d'associations dont la Ligue des droits de l'Homme, les Femmes Prévoyantes Socialistes, la Coordination Nationale pour la Paix et la Démocratie (CNPAD), l'Union Nationale des Mutualités Socialistes, Présence et Action Culturelles, les Territoires de la Mémoire, le Conseil de la Jeunesse, l'Association des journalistes professionnels, la FGTB, CLARA (Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel), le syndicat libéral CGSLB, Culture et Démocratie et l'UVV. Lors de cette première prise de contact, les partenaires ont accueilli avec enthousiasme la création de cette plateforme de débat démocratique. En deux mots, le comité de vigilance entend à la fois partager des préoccupations communes, proposer des alternatives, relayer les différentes campagnes entreprises par chacun des partenaires et s'alerter mutuellement.

Ce comité de vigilance démocratique prendra son essor au cours de l'année 2011.

Séparer l'Église de l'État

Séparer le religieux du politique et œuvrer pour sa nécessaire soustraction à l'emprise de dogmes quels qu'ils soient sont les fondements de tout régime démocratique et reste bien entendu un objectif fondamental du mouvement laïque. Ce thème a d'ailleurs fait l'objet d'un « chantier » décidé lors de la dernière Assemblée Générale. Il a pris tout son sens, en 2010, notamment par le biais de l'organisation d'une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion publique à cette question. Fait remarquable, cette campagne a été portée par un grand nombre d'acteurs de terrain. De nombreuses activités, conférences, cafés-citoyens, colloques et journées d'étude ont émaillé l'année 2010.

Dans la foulée de la première position publique prise en 2009 sur l'extériorisation de signes convictionnels dans les services publics et à l'école, le Conseil d'administration a pris en octobre 2010 une seconde position publique en abordant la question délicate des pratiques à caractère religieux dans le cadre de la vie quotidienne. Cette approche pragmatique est une première



pour le CAL. Elle a été rendue possible grâce à l'excellent travail de réflexion réalisé par un groupe de travail institué, fin 2009, par le CA. Le groupe composé d'acteurs de terrain comme d'experts, militants du mouvement ou non, a remis, en septembre 2010, un rapport fouillé d'une cinquantaine de pages. Celui-ci restera sans conteste un précieux outil de travail. Il aura fallu près d'un an de travail et de nombreuses notes. Les débats ont été passionnants, passionnés et conduits dans le respect des différentes approches. Le travail réalisé par le Conseil d'administration, pour dégager ses propres recommandations, a été tout aussi fructueux et ouvert à la contradiction libre exaministe.

Une brochure *De la cohabitation à l'intégration dans un État impartial* a été rédigée pour présenter la petite vingtaine de recommandations et propositions pragmatiques adoptées par le CA. En prenant cette seconde position, le CAL a souhaité contribuer à la construction d'une société interculturelle, respectueuse de valeurs communes partagées.

Les recommandations du CAL ont, en effet, le grand mérite d'être nuancées, parfois même différenciées. Elles évitent ainsi l'écueil d'une belle unanimité simpliste tout en affirmant notre profond attachement aux valeurs laïques d'émancipation, de justice sociale, de responsabilisation de

l'individu mais aussi, tout aussi fondamentalement, au respect de la séparation des pouvoirs et, en particulier, celle du politique et du spirituel, de l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore de l'État de droit. Faisant suite à *Des signes religieux ? Et alors ?* La deuxième brochure à caractère didactique *Des pratiques religieuses ? Et alors ?* a été réalisée et déjà diffusée à plus de 20.000 exemplaires. Écho en a d'ailleurs été fait dans la presse.

Résister à l'uniformisation, défendre les droits de l'homme et les libertés

Politique et artistique, métissé et créatif, festif et subversif, le Festival des Libertés mobilise, chaque automne, toutes les formes d'expression pour témoigner de la situation des droits et libertés dans le monde, alerter des dangers qui guettent, rassembler dans la détente, inciter à la résistance et promouvoir la solidarité. En 2010, le Festival des Libertés de Bruxelles et de Liège a invité le public à résister à l'uniformisation des manières de penser, d'agir ou de réagir. Par l'image, la parole, la musique, le spectacle, le documentaire, le festival s'est inquiété de la tendance à l'uniformisation des comportements, des consommations, de l'information, de la production culturelle, du politiquement correct... et a rendu hommage à ceux qui résistent aux quatre coins de la planète.



À Liège, la projection-débat autour du film *Illégal* du réalisateur belge Olivier Masset-Depasse sur les conditions de vie en centre fermé et sur la problématique des sans-papiers, a rassemblé 300 personnes. D'après l'ouvrage d'André Halimi, un spectacle *lettres de délation sous l'occupation* a dénoncé la collaboration et l'occupation nazie en France et dépeint une société qui perd ses repères, livrée à l'arbitraire et aux règlements de comptes. 360 personnes se sont intéressées à ce sujet. Citons encore la diffusion de l'exposition de Bruxelles Laïque, « Passeurs de frontières », qui présente 65 personnalités qui,





par leurs engagements et leurs combats, nous rappellent qu'aucune liberté et aucun droit ne sont définitivement acquis mais qu'ils doivent être l'objet d'une constante vigilance.

À Bruxelles Laïque, une rencontre suite à la projection du film *Torture Made in USA* a porté sur les traitements inhumains ou dégradants, pouvant aller jusqu'à la torture dans les prisons spéciales des USA créées dans le cadre de leur lutte contre le terrorisme. Le débat est revenu sur le caractère liberticide de certaines législations et sur les conditions d'arrestation et d'incarcération menées dans le

cadre de la lutte contre le terrorisme en Belgique et en Europe.

À propos des droits de l'homme et de l'enfant, la régionale de Namur, dans le cadre du Festival du Film Francophone, a voulu faire connaître les difficultés rencontrées par les étrangers dans leur vie quotidienne. Plus spécifiquement, la régionale s'est penchée sur les questions du droit de séjour, de la clandestinité, des démarches de régularisation, du statut de ceux à qui on refuse tout droit,... À travers l'exposition « Les cadets de nos soucis », les mineurs étrangers non accompagnés (Mena) ont raconté leur vécu difficile mais teinté d'espoir. La projection du film *illégal* a révélé les conséquences dramatiques des politiques belges et européennes en matière d'immigration. Le débat qui s'en est suivi a abordé la problématique des centres fermés.

À l'occasion de la quinzaine des droits de l'enfant, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a voulu sensibiliser le milieu scolaire. Il a proposé deux expositions, des animations, plusieurs films et débats. Des activités en 10 étapes ont également été proposées tout au long de l'année scolaire. Soulignons notamment les étapes sur le travail des enfants, sur les discriminations, sur une rencontre avec des avocats, etc. Par ailleurs, deux journées de formation ont permis aux enseignants de mieux cerner et de se familiariser aux droits de l'homme et de l'enfant, par des méthodes ludiques et originales. Tout en échangeant des expériences et des pratiques. La régionale de Liège a prolongé l'initiative par l'action « 8h pour les droits de l'homme » rassemblant des expositions, des films, des animations musicales et autres, des rencontres-témoignages, destinée aux jeunes de 10 à 18 ans et aux adultes.



Encourager la dissidence

Paru dans la collection « Liberté, j'écris ton nom », *L'Éthique de la dissidence*, de Jean-Paul Marthoz se penche sur le lien entre la politique étrangère américaine et la morale en mettant en avant l'importance des voix dissidentes, cornes de brume et garde-fous de l'éthique, de la démocratie et de la raison. Cet essai pose la question de la cohérence des démocraties face au monde tel qu'il est mais aussi face aux principes dont elles se réclament.

Votez et lutez contre les idées d'extrême droite

Les élections fédérales anticipées du 13 juin 2010 ont été l'occasion pour la régionale du Brabant wallon de lancer un appel à voter et, comme l'an passé, de réagir face aux idées de l'extrême droite. Diverses équipes ont sillonné les marchés de la Province en proposant le pin's Triangle Rouge à près de 2.000 personnes. La régionale a encore mis à disposition le DVD : « La Première fois, déconne pas. Vote pour la démocratie, protège tes libertés ».

Au marché de Jambes, le public namurois a été interpellé par le fait de voter extrême droite et ses répercussions sur les décisions quotidiennes ainsi que sur la symbolique du triangle rouge.

Avec la valise pédagogique intitulée « Décodages, clés pour tes libertés », créée en 2009, Picardie Laïque a continué à sensibiliser les jeunes et les adultes aux conséquences des idées véhiculées par l'extrême droite. Près de 500 valises ont été distribuées. Trois animations ont été données à ce sujet. Pour sensibiliser les jeunes davantage, l'asbl Code Versus, composée de Picardie Laïque, d'Infor-Jeunes Mons et de l'AMO La Rencontre, a conçu un DVD par et avec des jeunes de la fin de l'enseignement secondaire technique et professionnel sur ce thème.



Le RelaiS de La Louvière a participé activement aux réunions du collectif « Pour que vive la démocratie ». Celui-ci a pour objectif de réunir une série d'associations afin d'exercer une vigilance citoyenne par rapport à toute résurgence de l'extrême droite (politique ou urbaine) dans la région du Centre, tout en alimentant une réflexion constante sur la préservation et la mise en lumière des valeurs démocratiques. Plusieurs actions ont été mises en place, notamment le 10 décembre, Journée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et de l'échevinat de l'Égalité des Chances, la plate-forme pluraliste « Oser la démocratie » développe depuis 2006 des actions qui visent à soutenir la démocratie et à lutter contre les idées d'extrême droite. Cette année, les participants adultes, précaires ou non, ont travaillé la question de la diversité à divers niveaux : travail, violence, libertés... Les activités ont pris des formes diversifiées : conférence de presse, atelier photographique, projection de films, ateliers slam, d'art plastique et de fresques d'émergence, rencontre conviviale autour des productions réalisées sur la diversité ...



Passeurs de mémoire

Des visites du Fort de Breendonk en invitations de témoins, en passant par des expositions et des débats en ligne, depuis trois ans, le CAL Charleroi et l'Athénée Royal de Beaumont ont formé les élèves à devenir « Des passeurs de mémoire ». Très concrètement, le CAL Charleroi a organisé une visite à Auschwitz. Ce séminaire d'une semaine à Auschwitz a non seulement noué des liens étroits entre l'associatif et le scolaire pour éduquer au « plus jamais ça » mais a également permis d'entamer le prochain défi, à savoir former les passeurs de mémoire privés, pour la première fois, de témoins directs.

Initié par le Pôle citoyenneté de l'équipe du Relais d'Hampreau, le projet « Passeurs de mémoire » du CAL Luxembourg s'appuie d'une part, sur la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et des atrocités commises et d'autre part, poursuit les efforts d'édification de la démocratie d'aujourd'hui. Les activités qui se sont déroulées ont concerné tant les jeunes que les adultes et les personnes âgées. Les conseils des aînés et des jeunes ont d'abord visité les Territoires de la Mémoire à Liège et ensuite le Fort de Breendonk. Ils ont également suivi l'animation « Résiste » des Territoires de la Mémoire. Forts de cette expérience, les enfants et les aînés ont organisé une balade « mémoire » sur les traces de la Seconde

Guerre mondiale à Hotton. Les aînés donnaient les informations et les enfants testaient le circuit. Ceux-ci ont ensuite interviewé des témoins de guerre du village afin de concevoir une exposition. Outre le contexte historique de la Seconde Guerre mondiale, le souvenir du village sous l'occupation et l'histoire fondamentale du pont de Hotton (passage de l'Ourthe), l'exposition comprend aussi des panneaux expliquant la démarche des enfants et des aînés et leurs émotions ressenties durant le projet.

Celui-ci s'est achevé par les animations « Peur de l'autre » et « Bouc-émissaire » et par deux représentations théâtrales intitulées « J'y crois ! » notamment devant l'ensemble des écoles de l'entité. De plus, la diffusion du film *Sophie Scholl* et la lecture-spectacle intitulée « Petits citoyens et grandes histoires » ont pu toucher un public plus large.





Regard laïque sur l'univers carcéral

À l'occasion des élections fédérales 2010, le Conseil Central Laïque (CCL) a rappelé, dans son *Livre blanc* adressé au monde politique, qu'il était nécessaire de développer une véritable politique pénitentiaire réductionniste et de favoriser une réelle politique sociale de prévention.

Le groupe de travail, créé à l'initiative du CAL, a, pour sa part, toujours pour objectif de développer une réflexion laïque critique en tentant de déconstruire un certain nombre de préjugés, voire de mythes entretenus sur le rôle de l'enfermement dans notre société. Il s'agit de continuer à porter une attention particulière, voire de dénoncer, dans certains cas, ces lieux d'enfermement qui révèlent l'ampleur du phénomène d'exclusion et de relégation sociale dans notre société et qui portent très souvent atteinte à la dignité humaine.

Le groupe a amorcé, au cours de cette année, une réflexion sur la situation des personnes âgées placées en maisons de repos en ayant pour objectif de recueillir divers témoignages et en collationnant des données objectives. En prenant comme point de départ la situation dans les prisons, plusieurs questions sont posées quant à la perte d'autonomie ou de dignité pour les personnes âgées, le degré d'infantilisation par les institutions, la perte de la maîtrise du temps, le degré de précarité des personnes placées en homes, le sentiment d'inutilité voire de rejet par rapport au monde extérieur, au rôle rempli ou non par les homes ...

Mais l'année 2010 a été marquée essentiellement par le travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser, que ce soit dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'aide morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation.

Du travail de terrain entre les murs de la prison à la participation à des coordinations ou groupes de réflexion, en passant par la sensibilisation du public, le CAL Luxembourg vise un objectif fort : la lutte contre les mécanismes de relégation qui mènent ou maintiennent en prison. Par ailleurs, il poursuit son travail d'aide à la réinsertion, de soutien, de

dynamisation de la bibliothèque, de réduction des risques pour les consommateurs de drogues à la prison d'Arlon. Cette année, en collaboration avec le Service Laïque d'aide aux Justiciables de la province de Luxembourg (ASJ-Lux), le CAL Luxembourg a créé un outil de sensibilisation fort en proposant aux visiteurs de découvrir quelques pièces d'une prison. Le parcours retrace le quotidien du détenu et son cheminement vers la sortie. Le détenu y est présenté sous toutes ses facettes. Ce parcours est devenu une exposition itinérante intitulée « Clair et obscur » diffusée notamment à Virton et à Marche où il y eut respectivement 208 et 200 visiteurs. Le CAL Luxembourg a également co-organisé avec l'ASJ-Lux et Culture et Démocratie un colloque sur l'art en prison qui a rassemblé professeurs de dessin en prison, artistes, professionnels, etc. Simultanément, une journée d'échange des travailleurs du mouvement laïque, ponctuée d'animations et de la visite guidée de l'exposition, avait lieu. Du 1^{er} mai au 23 mai, la Biennale des œuvres des détenus, au Palais Abbatial de St-Hubert, rassemblait 275 réalisations graphiques venues des prisons d'Arlon, Andenne, St-Hubert, Mons, Verviers, Tournai, Paifve, Nivelles, Namur, Marneffe, Lantin, Jamioulx, Huy, Forest, Berkendael et Dinant. 642 visiteurs l'ont parcourue.

Suite à la demande d'une AMO (Service d'Aide en Milieu Ouvert), la régionale de Namur a organisé une séance-débat sur base du documentaire *Car tu porteras mon nom* de Sébastien Verkindere. La régionale a choisi de considérer le détenu comme un parent, un mari... une personne ayant des liens étroits avec d'autres qui se trouveront de fait, eux aussi, confrontés aux réalités du système. À la suite du débat, les participants se sont dits sensibilisés à la question de l'enfermement de façon différente. Ils ont avoué mieux comprendre la nécessité de réfléchir à la problématique des prisons, de lutter contre les mécanismes de « double peine » et de maintenir les liens entre enfant et parent-détenu. Un dossier pédagogique intitulé « Mise en lumière – enfermement » a été conçu et mis à la disposition de ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances et trouver des ressources utiles sur le sujet. La semaine d'activités « Prison hôtel, descente en enfer ou séjour en all-in » entendait déconstruire les préjugés sur les prisons et prendre le contrepied des images véhiculées par les médias ou les séries de fiction sur la prison « 4 étoiles ». Durant cette semaine, des jeunes ont exposé leurs œuvres sur leurs visions de l'univers carcéral belge. Les quatre affiches « Prison vole » de la campagne Enfermement du CAL en 2008 ont été intégrées à l'exposition afin de susciter

les réactions et les réflexions du public. Enfin, les conseillers laïques ont fourni aux détenus des prisons de Namur, Andenne et Dinant, des colis de fin d'année contenant des produits d'hygiène et des fournitures de bureau.

En ce qui concerne les IPPJ, les conseillers laïques se coordonnent pour favoriser les échanges d'expériences, confronter les relations entre les conseillers et la structure laïque ainsi qu'assurer la cohérence dans leurs démarches au sein des IPPJ. Des réflexions sont menées sur l'impact des conditions socio-économiques, la formation de base et l'insertion professionnelle et familiale ainsi que sur les troubles psychiques en IPPJ. Une rencontre avec Bernard Devos, délégué général aux Droits de l'enfant a permis d'enrichir cette réflexion. Les conseillers proposent aux jeunes de nombreuses activités, expositions et formations organisées par les associations laïques ; leurs activités sont reprises dans un rapport spécifique.





Construire l'émancipation

« Libres ensemble » est le slogan du Centre d'Action Laïque. Être acteur de sa vie, poser librement des choix quant à son devenir est une ambition qu'une société véritablement démocratique doit avoir pour chacun de ses citoyens. La laïcité comme levier d'émancipation doit s'attacher à la rendre possible pour tous. Elle impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étriquées, de la tentative d'imposer un modèle. L'éducation est l'un des fers de lance. Le mouvement laïque soutient avec force l'école publique, seul cadre d'apprentissage garant du respect de l'émergence des singularités et des individualités dans un projet de vie collectif.

Garantir une école publique de qualité

Dans son plan stratégique, le CAL s'inscrit résolument pour une école publique garante de l'égalité, la solidarité et la démocratie formant des citoyens libres, autonomes, émancipés. Le CAL s'est mis à l'écoute de tout projet allant dans le sens d'une transformation des réseaux d'enseignement en un réseau unique, public, pluraliste et neutre. C'est dans cette perspective que le CAL a poursuivi son investissement au sein du CEDEP (Centre d'Etude et de Défense de l'Ecole Publique) constitué de onze associations.

Au terme d'un long travail de réflexion et de collaboration, une brochure intitulée *Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants* a été éditée. Elle propose 18 grands principes à mettre en œuvre afin de rendre l'école plus égalitaire et résolument officielle. Elle a été présentée officiellement lors d'une conférence de presse au CAL, le 18 mai 2010. Il y a eu de nombreuses réactions dans la presse.

La brochure développe un projet ambitieux en matière de réforme de l'enseignement. Afin d'éviter les phénomènes néfastes de concurrence entre réseaux et la marchandisation de l'enseigne-

ment, le CEDEP propose de rassembler tous les réseaux d'écoles subventionnées par l'autorité publique en un seul réseau de service public. Dans ce cadre, l'enseignement serait totalement neutre et gratuit. Par ailleurs, la formation des enseignants devrait être revue. Elle serait organisée et coordonnée par un centre de formation, de niveau universitaire, mais préservant la qualité de la formation pratique de l'enseignement supérieur pédagogique. Le CEDEP propose également que l'enseignement soit davantage adapté aux élèves par le dépistage précoce des difficultés, par une remédiation personnalisée et un soutien spécifique aux élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment le français. Développer une évaluation positive, tendre vers la suppression de redoublement et adopter un tronc commun jusqu'à la fin du second degré, sont autant d'objectifs que le CEDEP entend mettre en œuvre. Enfin, valoriser réellement l'enseignement professionnel et faire en sorte qu'une véritable mixité sociale existe dans nos écoles, sont des priorités pour que l'enseignement soit un véritable outil d'émancipation sociale. Le CEDEP est maintenant passé dans une phase de diffusion de ses idées. Cela s'organise notamment par le biais de différentes réunions avec des mandataires de tous les partis politiques.



À propos du cours de morale, un outil pédagogique est en cours de réalisation. Il s'agit d'un site internet www.profsdemorale.be qui veut être un espace d'échanges, d'offres d'emploi et de documentation pour les professeurs de morale. La réflexion sur le « chantier cours de morale » s'est poursuivie en interne par un état des lieux de la situation du cours de morale : formation initiale et continuée, outils pédagogiques existants, pistes de réforme des cours philosophiques, distinction entre morale laïque et morale non confessionnelle. Ce travail s'est appuyé sur des rencontres avec des experts en la matière, des maîtres de formation, des instituteurs et régents en morale. Une rencontre a également eu lieu avec l'ensemble des inspecteurs du cours de morale pour l'enseignement primaire, le 14 septembre 2010. La situation du cours de morale en Flandre a également été examinée. Enfin, le CAL, par l'entremise du Conseil de la Morale laïque (CML), défend le cours de morale non confessionnelle au sein du Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques.

Par ailleurs, le concours « Sciences en Scène », veut encourager l'accès aux sciences pour les jeunes et mettre en avant le savoir-faire, l'enthousiasme et le dynamisme des écoles officielles. Il est organisé en collaboration avec la FAPEO (Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel) et de la LEEP (Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation

Permanente). L'année 2010 était dédiée aux écoles secondaires et du supérieur pédagogique. Une dizaine d'écoles a participé. Deux sélections régionales ont été organisées, l'une à Tournai, l'autre à Bruxelles. Les quatre écoles sélectionnées ont présenté leur spectacle lors de la finale qui a eu lieu le samedi 20 mars 2010 au théâtre Wolubilis. Le spectacle « L'attaque du virus » de la Haute Ecole de la Communauté française de Tournai a reçu le premier prix qui était un week-end à Boulogne-sur-Mer. Le public nombreux, la qualité des représentations, l'aisance et le savoir-faire des jeunes, la motivation des enseignants étaient cette fois encore au rendez-vous.

Face à la difficulté de certains d'accepter de vivre dans une société multiculturelle et plurilingue, le CAL Charleroi a voulu poursuivre son travail de fond sur la notion de neutralité active, valeur-cadre de l'enseignement officiel et de la construction d'une société du « vivre ensemble ». Une journée de réflexion à la neutralité a incité les enseignants à se réapproprier les éléments du décret neutralité dans leurs projets pédagogiques. Une rencontre en classe a permis d'aborder la question des accommodements raisonnables et leurs limites.

La Pensée et les Hommes a prolongé l'année du bicentenaire de Darwin avec *Évolution et créationnisme*, son 75^e numéro consacré à la confrontation des modèles évolutionniste et créationniste. Un

numéro fort demandé qui rappelle que l'évolution est essentielle à une vision globale de la vie, qu'elle est une condition nécessaire à l'humanisme puisqu'elle incorpore la nature sans la rendre sacrée, reconnaissant que les femmes et les hommes sont libres et responsables de donner une valeur à leur existence.

La Fabrique de Soi, pour apprendre et grandir autrement

Créée en 2002 par la régionale du Brabant wallon, la Fabrique de Soi, à Tubize, est une petite maison où les enfants construisent leur personnalité, où ils tendent vers l'autonomie et la socialisation. En 2009-2010, ce sont 100 jeunes qui se sont inscrits aux activités proposées. Ancrée sur la transition primaire-secondaire qu'elle tente d'optimiser, l'école des devoirs de la Fabrique de Soi accueille les enfants dès la 6^e primaire. Dans ce cadre, quelques activités clés ont été créées afin de leur permettre de préparer l'entrée en secondaire. Citons l'atelier de préparation au CEB ou encore les « stages du passage » qui accueillent en août ceux qui entrent en 1^e secondaire afin de les y préparer tant sur le plan pédagogique que sur le plan émotionnel. Enfin, la FDS accueille des enfants en vue de les préparer aux examens de passage. Il s'agit de la semaine « Opération réussite ». Pour cette première édition en août 2010, 8 enfants ont bénéficié de ce soutien et 6 ont réussi leurs examens de passage.

Toutefois, à la Fabrique de Soi, on ne fait pas que ses devoirs ! Les animateurs et professeurs ont pour mission de combler les lacunes dans les matières de base afin de permettre à l'enfant de reprendre pied à l'école. On l'aide à comprendre d'abord, à assimiler ensuite. Et en bout de course, on tente d'améliorer sa confiance en lui, trop souvent bridée. Soulignons que deux tiers des jeunes participant à l'école des devoirs de la Fabrique de Soi, émanent de l'enseignement officiel et un tiers de l'enseignement libre. Au total, ils sont originaires de 15 écoles différentes. Cela témoigne d'une bonne représentativité scolaire, mais la représentativité est aussi socioculturelle. En effet, tous les milieux sociaux se côtoient à la FDS et c'est près d'une dizaine de cultures différentes qui garantissent des rencontres riches entre les jeunes inscrits.

Marre de l'école !

Cette année encore, la régionale du Brabant wallon et le groupe 19 (groupe de réflexion et d'actions scolaires) ont lancé une campagne de prévention et d'information « Marre de l'école ! On fait quoi ? On va où ? ». L'école et l'enseignement se retrouvent régulièrement au cœur des débats. Si les enseignants se sentent parfois isolés, incompris, voire stigmatisés, que dire des enfants ! Les nombreux échanges, discussions et débats qui ont eu lieu au sein du groupe 19 pendant plus d'un an ont permis de constater la présence d'un



malaise dans le monde scolaire à l'ouest du Brabant wallon. Parmi les difficultés, il y a le sentiment d'isolement de certains jeunes incapables de trouver leur place dans l'institution scolaire, l'absence ou la rupture de dialogue entre les familles et l'école, les échecs, le décrochage, le rejet de la culture scolaire, le manque de suivi, les réorientations pédagogiques qui surviennent trop tôt ou trop tard, le désinvestissement de certains parents, la dépression, les assuétudes, le stress, etc. C'est dans ce contexte que le groupe 19 a créé un premier outil de prévention et d'information afin de lutter contre les difficultés scolaires. Mais aussi pour renforcer les liens et la communication entre tous les intervenants, en vue d'agir en profondeur et efficacement. La carte postale « Marre de l'école ! On fait quoi ? On va où ? » pré-

sente de façon claire et précise les différentes personnes à contacter en cas de souci, en indiquant leurs fonctions et leurs coordonnées. Une manière simple et efficace de rappeler que face aux difficultés scolaires, on n'est jamais seul et surtout, qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide dès qu'une difficulté survient. Cette carte a été distribuée à 5000 exemplaires dans les écoles et via les associations de première ligne.

Des ateliers de soutien à la réussite

Bruxelles Laïque propose l'accompagnement scolaire. La majorité des élèves « accompagnés » viennent de milieux fragilisés et pour beaucoup d'entre eux sont des primo-arrivants. Environ 450 enfants issus de huit écoles partenaires de la région bruxelloise sont concernés. Les ateliers d'aide à la réussite – pédagogiques, ludiques, français, mathématiques, méthodes de travail, théâtre pour primo arrivants – assurent un soutien scolaire hebdomadaire durant l'année académique. Les actions menées visent une meilleure communication et implication entre les différents acteurs du projet pédagogique de l'enfant : les élèves, les parents, les animateurs et le corps enseignant. On ne peut que constater, même en primaire, un taux élevé d'absentéisme, d'échec scolaire, un manque de motivation, un mal-être et pour la plupart, des difficultés importantes quant à la langue française, ce qui met inévitablement les enfants en difficulté d'apprentissage et en situation d'échec. Pour Bruxelles Laïque, il est temps de sortir d'un modèle d'enseignement hiérarchisé, non égalitaire et souvent mal adapté aux enfants. Il est nécessaire d'assurer une formation plus adéquate aux enseignants, de mieux équiper les infrastructures et d'outiller les parents ainsi que de les associer aux projets d'écoles sans les culpabiliser.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, un quartier où il fait bon vivre ensemble », Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire lancée à l'école communale Morchamps. L'objectif est de soutenir l'apprentissage scolaire des élèves et de lutter contre l'inégalité des chances. Les ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de l'échec scolaire. Ce projet prolonge l'action du corps enseignant. L'approche se veut

la plus individualisée et la plus ludique possible mais aussi la plus valorisante tant du point de vue de l'accueil qu'au niveau des capacités d'apprentissage des enfants ou des savoirs qu'ils possèdent déjà. Il faut y ajouter des sorties culturelles qui proposent de découvrir le monde qui les entoure au travers d'activités scientifiques, ludiques, sportives. Cette année, les enfants ont visité l'Eurospace Center, l'Aquarium, le Préhistosite et Bastogne, une façon de s'ouvrir à de nouveaux horizons.





L'expression artistique comme moyen d'émancipation

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège voit dans l'expression artistique un chemin vers l'émancipation. Afin de conjuguer l'émancipation individuelle avec un projet de « vivre ensemble », le CAL de Liège souhaite concourir à la démocratisation de la culture, mais aussi à l'émergence de cultures alternatives comme autant d'expressions de l'émancipation de groupes minoritaires. La régionale de Liège soutient l'association Territoires de la Mémoire dans le cadre du projet « Mnema, Cité Miroir à la Sauvenière » pour en faire un pôle de culture, de mémoire et de citoyenneté, une véritable place publique où la curiosité est toujours excitée par une apparence mais voulue confusion des genres, par un permanent mélange des activités. L'espace accueillera spectacles vivants, débats, rencontres, cinéma, présentations temporaires, parcours permanents, activités pédagogiques qui se mêleront, s'interrogeront, se répondront, se rejoindront...

Toujours à Liège, le projet « Aux livres citoyens » a porté cette année, sur les thèmes des passages de frontières, de mémoire, écologiques, économiques. Plus de 2600 personnes ont participé aux ateliers d'écriture et de lecture, aux expositions, aux rencontres d'auteurs, aux spectacles contés, à la composition de chansons...

Éduquer à la non-violence

Le CAL Liège a mené des formations et animations à la non-violence à l'école communale de Morchamps, à Seraing. Des journées d'activités dont le but était d'identifier les différents types de violence présents en classe, d'en prévenir au maximum les causes, d'en amoindrir l'impact voire de montrer aux enfants d'autres solutions que la violence pour régler les conflits.

« Si t'es pas d'accord, j'te frappe ». Une phrase largement entendue à l'école. La régionale de Charleroi a souhaité offrir des animations en communication non violente lors de ses ateliers filousophes dont l'objectif est de clarifier sa pensée et d'aborder le monde dans une démarche structurée. Ses ateliers d'initiation au théâtre ont également mis l'accent sur les outils de la communication non violente. Proposés en parascolaire, ceux-ci invitent à dévoiler ses sentiments, à développer l'estime de soi, la coopération ou la cohésion du groupe. Dans le même esprit, l'animation « Contre-poing » a amené les élèves à identifier, gérer et prévenir la violence, dans une perspective de construction du bien-être collectif dans la classe et en société.

Des ateliers de sensibilisation « Développer des pratiques de communication non violente » ont amené les participants, structures associatives et scolaires bruxelloises, à repérer ce qui dans

nos manières de penser et de communiquer génère la violence ou qui, au contraire, facilite la communication et désamorcent les conflits. La démarche méthodologique aide à clarifier ce qui est vécu, à exprimer clairement ses demandes et apprend à décoder l'agressivité afin de rétablir ou instaurer un dialogue où chacun se sent reconnu.

Par le biais d'animations, de présentations de spectacles, de tables rondes, d'informations utiles des services d'aides, de témoignages, d'échanges, de contes, de débats, de théâtres forums, de projections de films... Les quinzaines « Mon droit, mon choix, en toute liberté » et « Vie privée, affaire publique » de Namur ont fait réagir face aux différentes formes de violences intrafamiliales et dans le couple.

« Plaisirs d'amour »

La régionale de Namur présente depuis quelques années, la culture amoureuse dans le monde en mettant en évidence les notions de tolérance, respect de l'autre, bonheur, plaisir. Son exposition « Plaisirs d'amour » a été diffusée cette année par le CAL Liège rehaussée d'une table ronde sur les images et les histoires d'amour et de sexualité véhiculées par les médias : « quand les médias nous parlent d'amour ». Ce débat s'adressait plus particulièrement aux professionnels du secteur social et pédagogique.

Des groupes de parole et d'échange

Dans le Brabant wallon, le café philo Paroles est un rendez-vous hebdomadaire qui donne la parole à ceux qui en ont le plus besoin et le moins souvent l'occasion, parce qu'ils sont fragilisés, parce qu'ils sont marginalisés, exclus du débat de société. Il s'agit de leur offrir, pour un moment, une structure de vie sociale « normale » fondée sur l'échange et la communication, mais aussi de prendre le temps de réapprendre à penser, à oser prendre la parole en public. La discussion s'ouvre sur des sujets concrets, sans tergiversations philosophiques, dans le respect de la parole de chacun en posant un

regard critique sur sa vie et sur le monde en général. La parole est une première manière de changer les choses, d'apprécier la reconnaissance de ses pairs et de tendre vers une certaine autonomie et reconstruction. Les 37 animations ont touché 264 personnes.

Toujours dans le Brabant wallon, les ateliers « Kwa2neuf chez les jeunes » de la Fabrique de Soi donnent la parole aux enfants. Ils se déroulent le vendredi, après l'école, à raison d'une séance par mois. Par séance, un groupe de parole de 6 à 12 jeunes est ainsi constitué et animé par deux adultes. Ceux-ci sont présents pour faciliter la parole et la faire circuler au sein du groupe. Ils travaillent toujours sur base d'un scénario de discussion qui alterne questions ouvertes, questions projectives et exercices créatifs. Ces ateliers visent spécifiquement à :

- l'apprentissage du respect de l'autre, de sa parole et de ses idées
- l'affirmation de soi par la prise de parole en groupe
- l'apprentissage de l'argumentation
- l'expression du vécu, des attentes et des difficultés des jeunes

Les ateliers Kangourous sont des ateliers de soutien et de coaching parental, à l'initiative conjointe du Centre de santé mentale provincial de Tubize, de la Fabrique

de Soi et du Centre pluraliste familial. Ces ateliers proposent de rassembler des parents autour des questions de la parentalité. Basé sur les principes du groupe de parole, l'objectif principal est de permettre d'échanger et de concevoir ensemble, parents et professionnels, des solutions aux multiples difficultés rencontrées. À terme, le but est d'aider les parents à reprendre confiance en leurs capacités. Chaque atelier est structuré autour d'un thème, d'un guide d'animation et propose des techniques de facilitation d'expression. Les échanges s'articulent autour du vécu de chacun et de la vie quotidienne. Par atelier, deux animateurs cadrent la discussion, stimulent les échanges. Il faut encore citer les permanences d'écoute et de soutien des jeunes. En 2010, la coordinatrice de la Fabrique de Soi a ainsi rencontré une vingtaine de jeunes. Les entretiens consistent souvent à recadrer l'enfant par rapport à sa scolarité difficile, à son attitude inadéquate ou à le soutenir lors de difficultés psychosociales importantes ayant des répercussions sur sa scolarité. La coordinatrice a également rencontré certains parents en vue d'un soutien et/ou d'une réorientation vers le Centre de santé mentale.

À Namur, le réseau d'échanges de savoirs (RES) « Mangrove » propose une méthode et des valeurs qui permettent de valoriser, sans les hiérarchiser, les savoirs et

Café Philo
Paroles

Envie de partager
un café, une humeur,
une idée en toute
simplicité...

Chaque jeudi
de 14 à 17 heures
sauf congés scolaires
et jours fériés

33 rue Lambert Fortune
à 1300 Wavre
Infos : 010 22 31 91
www.polephilo.be
Entrée gratuite

Logo Région wallonne, Logo Province de Brabant wallon, Logo Pôle Philo, Logo Fabrique de Soi

savoir-faire des citoyens. Les modalités des échanges auxquels ces offres et ces demandes donnent lieu sont du ressort des participants : elles sont négociées par les personnes concernées et toujours négociables. Un collectif des membres s'est créé, concrétisant un mode de fonctionnement qui prône l'autonomie et la responsabilité. Les échanges contribuent aux changements de regard et à la construction de nouveaux liens sociaux. Le Réseau « Mangrove » se développe grâce à des actions régulières de sensibilisation auprès de la population et des associations namuroises, à un travail de proximité à Saint-Servais et au bouche-à-oreille. En introduisant les notions d'égalité, de réciprocité et de participation, l'échange de savoirs confère également au RES une dimension citoyenne. Le RES s'investit dans plusieurs domaines : l'informatique pour lutter contre la fracture numérique ; les langues pour découvrir et pratiquer des langues étrangères dans un cadre non scolaire ; la santé pour en devenir l'acteur ; l'écologie pour sensibiliser au respect de l'environnement et acquérir des savoirs et savoir-faire nécessaires à l'émergence et au développement d'initiatives économiques et citoyennes ; la culture pour favoriser la compréhension de son environnement ; les relations sociales pour mettre en pratique et réfléchir à la notion d'accueil de l'autre avec ses différences et ses difficultés. Le public

est adulte, de milieu populaire et parfois plus favorisé. Notons les collaborations avec les services sociaux et le réseau associatif namurois.

En 2009, des personnes avaient souhaité pouvoir exprimer leurs inquiétudes sur la vieillesse, la fin de vie, les difficultés familiales, etc. La régionale de Namur a décidé d'instaurer un lieu de parole qui permette l'expression des émotions, des ressentis avec respect, bienveillance, ouverture d'esprit, sans jugement et qui apprenne à s'exprimer à la première personne.

Faire aimer la philosophie

Les animations Philo dell'Arte du Brabant wallon sont des journées d'éveil philosophique et artistique à l'attention des enfants. Sur un thème choisi (l'identité, la tolérance, les droits de l'Homme, le beau & le laid) et au départ d'une œuvre artistique (peinture, sculpture, photographie, musique, littérature...), les enfants sont amenés à (se) poser des questions, à écouter, à s'exprimer, à échanger des idées et des expériences et à réfléchir aux événements qui leur arrivent et au monde dans lequel ils vivent. Ils apprennent à structurer leur pensée et à se forger un raisonnement propre par le développement de l'esprit cri-



tique. Dans une ambiance ludique, les petits « philonautes » font ainsi de la philosophie. La réalisation d'une création artistique permet ensuite de symboliser le résultat des réflexions communes. On dénombre 53 animations scolaires avec 920 élèves de la 3^e maternelle à la 6^e primaire dans les écoles du Brabant wallon. Il existe des mallettes pédagogiques de Philo dell'Arte, destinées aux enseignants qui désirent réaliser eux-mêmes les animations en classe. Cette année, lors du Labo Philo dell'Arte, 15 élèves de l'école

communale de Lauzelle ont réalisé un film d'animation sur le thème de la tolérance, et ce, dans le cadre du projet d'école « Intégration des enfants de l'enseignement spécial dans l'enseignement ordinaire » avec pour slogan « Un pour tous, tous pour un ».

Toujours dans le Brabant wallon, les animations Philofolies font découvrir la philosophie aux élèves du secondaire supérieur. Cette sensibilisation à la philosophie propose d'explorer cette discipline en dehors des

sentiers académiques. Elle n'est pas un chemin tout tracé, c'est un exercice de pensée qui se construit au quotidien selon la personnalité et la sensibilité de chacun. À travers trois « jeux philo », les étudiants sont amenés à découvrir qu'il existe autant de façons de philosopher qu'il y a de philosophes et que certains courants peuvent leur être plus proches que d'autres. En effet, la philosophie est une attitude, pratique quotidienne accessible à tout un chacun. 16 animations scolaires ont réuni 317 élèves de la 4^e à la 6^e secondaire dans les écoles du Brabant wallon. Dans le cadre du ciné philo, les élèves de secondaire peuvent questionner le monde et l'Homme d'une manière nouvelle, voire originale et, en tout cas, intéressante. Une discussion de groupe autour d'un film permet de dépasser ses propres habitudes de perception et d'interprétation, de traverser l'écran des apparences pour apprécier l'essence d'une œuvre qui, bien que fantastique, reflète le jeu, souvent théâtral, de la vie en société. Il est bon, de temps en temps, que la philosophie fasse son cinéma... En ce qui concerne les rencontres Philo, elles permettent de découvrir, dans la philosophie et par la philosophie, des chemins nouveaux pour penser le rapport au monde de manière critique et libre de tout préjugé. La démarche philosophique, fondée sur le libre examen, la rationalité et l'argumentation peut répondre aux nombreuses interrogations que se posent les citoyens curieux

Comment rendre la philo attrayante pour les jeunes ?

THEATRE

Après "Le monde de Sophie",
Une pièce de théâtre
"Le Philosophie amoureux"
pour initier les adolescents
à la philosophie
3€ par étudiant

TICKET TICKET

Matinées Philo

INFOS : 010 22 31 91 ou www.polephilo.be

pôle philo

cal

Editeur responsable : M. G. H. 1999 - 11 rue Lambert le Bouteux 1300 Vervins

et attentifs. L'une des rencontres philo évoquait le thème des médias avec notamment François De Brigode, journaliste à la RTBF.

Grand succès des Editions Espace de Libertés, *La Boîte à outils pour s'initier à la philosophie* de Gilbert Jourdan a connu une réactualisation dans la collection « Laïcité ». Près de 14 ans après sa première publication, cette boîte à outils s'adresse à ceux qui ont envie de s'ouvrir à la philosophie ou qui veulent « renouer avec elle ». Avec ses index de mots-outils, de noms propres, ce manuel reste l'instrument incontournable et pratique au service du libre examen et de la pensée critique. Toujours dans la collection « Laïcité », un ouvrage provocateur mais rigoureux *Au commencement était le logos... Et après ?* de Guy Donnay sur la philosophie « qui ne sert à rien ». Le philologue ébranle, de façon joyeusement iconoclaste et avec une minutie toute scientifique, Pythagore, Socrate et Descartes.





Favoriser une citoyenneté active

La démocratie n'est réelle que si tous les citoyens y participent. Elle ne vit que si l'on s'en sert et s'use si on la déserte... Pour le mouvement laïque, la citoyenneté est la participation active à la vie de la cité. Elle ne se résume pas à l'exercice de droits ou de devoirs tel que la participation aux scrutins électoraux. Elle s'exerce tous les jours et n'est pas réservée à une catégorie de personnes, mais concerne tous, sans exception, qui vivent dans la cité. Il s'agit de rendre au citoyen son rôle d'acteur de développement social et culturel. Oser le dialogue, provoquer la confrontation des opinions, prendre le temps de s'écouter, de se comprendre, de se connaître, tels sont les ingrédients d'une citoyenneté pleine et active.

Au-delà de leur contenu thématique, toujours lié aux enjeux démocratiques et citoyens, les nombreux débats, conférences, rencontres ou forums que Bruxelles Laïque organise ont pour vocation première la promotion et la mise en œuvre d'une citoyenneté active. Celle-ci ne peut s'exercer que par une information pluraliste et de qualité permettant de recouper les sources et d'agir en connaissance de cause ; une formation/éducation autonomisante et permettant de comprendre les enjeux du monde ; l'interaction avec les autres citoyens et l'élaboration de revendications ou projets communs ; une culture du débat ouvert, contradictoire et respectueux permettant la confrontation des points de vue ; l'esprit critique et la pratique du libre examen animent toutes les démarches de Bruxelles Laïque.

Ateliers d'expression citoyenne

Les personnes incarcérées ont bien peu la possibilité de s'exprimer en tant que citoyen et de participer au débat public. Aussi, la régionale de Bruxelles a mis sur pied les ateliers d'expression citoyenne en prison. Cet atelier hebdomadaire donne notamment la possibilité aux détenus, avec l'aide des animateurs, de conce-

voir des interpellations publiques et de transmettre leurs témoignages.

Bruxelles Laïque offre encore un programme de formation aux migrants demandeurs d'asile, résidents de la Croix-Rouge. Par une approche non-directive, humaniste, les participants se mettent à penser à leur cheminement de vie, leurs valeurs, la construction de leur citoyenneté... Par ailleurs, un débat « En marge de la citoyenneté européenne » a voulu interroger le modèle de citoyenneté développé par l'Union européenne et surtout s'intéresser aux revendications de ceux qui en sont exclus : les Roms, les prostitués, les ressortissants de pays non membres de l'UE... L'idée qui en a jailli est de dire que même s'ils sont administrativement ou policièrement exclus de toute citoyenneté, il reste qu'ils se battent pour leurs droits et prennent position dans l'espace public faisant ainsi acte de citoyenneté.

Encourager, sans aucune pression, l'émergence d'un projet collectif dans la cité, dans les quartiers, dans les communes rurales, partout où, dans un débat constructif, l'ensemble des acteurs-citoyens, partenaires économiques et politiques osent le dialogue, provoquent la confrontation des opinions... C'est

dans cet esprit que la régionale de Liège diffuse ses expositions, organise ses conférences, ses tables rondes. Opportunités offertes aux citoyens de tous âges, de tout groupe social d'appréhender la complexité du monde et de répondre aux questions qu'ils se posent. Des moments privilégiés pour favoriser la rencontre, l'échange d'une approche parfois différente d'une même réalité.

« Midi-Combat », forme d'intervention urbaine, a pour objectif de diffuser les idées du CAL Liège sur la place publique et de questionner la population à propos des sujets évoqués. Au moyen d'interpellations humoristiques, la régionale tente d'intéresser la population aux sujets qui la préoccupent et de susciter chez les citoyens l'envie de s'impliquer.

Attiser l'esprit critique, prendre du recul face à l'information livrée par les médias tels ont été les objectifs de la quinzaine « Illusions » organisée à Liège. Une exposition originale sur la photographie et deux conférences « On nous ment » et « Censure.Org » ont été proposées au public.

Favoriser une consommation responsable

La régionale de Picardie Laïque considère qu'un ensemble de comportements individuels a des répercussions sur la collectivité. Dans une vision égalitaire et de solidarité, Picardie Laïque estime qu'un travail d'amélioration des connaissances, préservant une démarche libre-exaministe, est indispensable tant auprès des jeunes qu'auprès du public adulte,

surtout précarisé. Donner des moyens de faire des choix en toute connaissance de cause, tant au plan individuel qu'au plan collectif est un objectif ambitieux. La société consumériste dans laquelle nous vivons aveugle également le consommateur et lui donne le sentiment d'exister par ses actes d'achat et de consommation. Picardie Laïque veut élargir l'angle de vue des jeunes et moins jeunes en aiguisant davantage leur esprit critique. L'exposition « Taladal : l'avenir de la planète est au bout de ta fourchette » a été présentée à Mons dans le cadre de la semaine du commerce équitable et à Roubaix lors de la semaine de la solidarité internationale. Composée de deux espaces, elle a pour vocation d'interroger le visiteur sur la production, la conservation, la distribution et la consommation



des aliments, tout en apportant un éclairage sur l'impact environnemental. Parce que manger est aussi un acte citoyen qui n'est pas qu'individuel. L'exposition est destinée aux jeunes à partir de 10 ans. Environ 300 personnes ont pu participer à une visite commentée.

Le RelaiS de Tournai a proposé divers ateliers qui prônent les manières alternatives de consommer. L'un était consacré aux produits d'entretien respectueux de la santé et de l'environnement. L'autre abordait la technique de la création du papier recyclé. Le dernier enfin apprenait à réaliser des meubles en carton. Une démarche qui conscientise le consommateur, le pousse à consommer de façon plus responsable et permet l'échange de savoirs.



Dépasser la consommation passive d'images

À l'initiative de la Confédération Parascolaire du Hainaut, Picardie Laïque a organisé un concours de critiques cinématographiques dont les objectifs étaient doubles : d'une part, susciter une réflexion sur le 7^e art afin de dépasser « la consommation passive d'images » et d'autre part, développer un regard critique et une capacité d'argumentation. Le projet organisé à Ath et Lessines depuis 10 ans, a été exporté en 2010 à Mons, Tournai, Mouscron et Soignies. 260 élèves de 5^e et 6^e secondaires de la région de Mons, de Tournai-Mouscron et d'Ath-Lessines-Enghien se sont présentés au concours.

Durant les vacances d'automne, l'espace 70 – théâtre intimiste



exploité ponctuellement par le CAL Charleroi – s'est transformé en studio cinématographique. Une douzaine d'acteurs, de réalisateurs, de techniciens et de scénaristes en herbe ont conçu entièrement une fiction présentée devant 80 personnes. L'expérience programmée par le CAL Charleroi et la Confédération Parascolaire a conduit à différencier la fiction de la réalité et à se questionner sur l'outil de manipulation des masses qu'est le cinéma.

Les ciné-clubs enfants dans les espaces laïcité de Waremme, Seraing et Jupille (Liège) accueillent, un mercredi par mois, les jeunes entre 7 et 12 ans. Les projections sont suivies d'une discussion animée par l'équipe de la régionale de Liège autour de thèmes développés dans le film en accord avec les valeurs défendues par le CAL de Liège. La semaine précédant les ciné-clubs enfants, des animations de sensibilisation aux thèmes abordés dans le film sont organisées à Seraing et Waremme. Pensées pour être autonomes, ces animations apportent certes un plus à la réception et aux discussions autour des ciné-clubs, mais permettent également une sensibilisation aux valeurs défendues par le CAL. Les thèmes abordés: le « vivre ensemble », la solidarité, l'ouverture au monde, les stéréotypes liés au genre, la communication. Il est prévu un PAF de 50 cents ou une fourniture scolaire : crayon, cahier, stylo, gomme... au profit de la scolarité en Afrique.



Dans ma rue - dans mon quartier

Le Service Actions Locales de Seraing (Liège) a pour mission de soutenir la démocratie via la participation citoyenne dans le quartier du Molinay. L'équipe de Seraing a développé le travail de rue, dans une rue à la fois et sur une période d'environ un an. Depuis janvier 2010, c'est la rue Colson qui est investie. Concrètement, les travailleurs utilisent les potentiels et demandes de la rue pour susciter la solidarité et la participation. Ce qui se traduit par l'organisation d'actions ayant pour objectif la convivialité, la promotion de la mixité socioculturelle et le « vivre ensemble » par la socialisation et/ou l'éducation citoyenne.

Dans ce travail, c'est donc bien le processus de participation qui doit primer sur un quelconque résultat quantitatif, la dynamique elle-même permettant de travailler le fonctionnement démocratique, l'estime et la mise en valeur de chacun, les relations humaines, les valeurs laïques...

Picardie Laïque suscite la rencontre entre des jeunes de différents quartiers par le biais du sport. Depuis plusieurs années, des quartiers des communes d'Houdeng, Bracquengnies, Thieu et Le Roeulx se sont investis par l'intermédiaire de différents services sociaux (AMO Transit, APC de la Ville de La Louvière, AMO J4, Relais La Louvière) pour

développer des projets collectifs et communautaires avec les habitants du quartier, et plus particulièrement les jeunes. Une semaine complète d'activités a été proposée. Au cours de celle-ci, 60 jeunes ont pu s'essayer à la capoeira, à la création de radeau sur le canal, au death ride, au kayak, au base-ball, au run bike, au water-polo... Le RelaiS de Tournai en collaboration avec la Maison de Jeunes Port'ouverte a organisé des ateliers photos qui ont permis aux jeunes de photographier leurs quartiers.

L'action « Bonjour voisins » a été réalisée à Tournai et à Houdeng par les équipes RelaiS. L'objectif est de favoriser la rencontre des habitants d'un même quartier afin de créer une dynamique conviviale qui favorise les échanges.

La régionale de Namur a été sollicitée lors de la fête des voisins au Plateau d'Hastedon et par la

Ville de Namur pour la quinzaine nature à présenter son exposition : « Saint-Servais, commune d'hier, quartiers d'aujourd'hui ». Un travail de proximité réalisé avec les habitants dans le but de s'approprier un espace public en le connaissant mieux et en réfléchissant à son développement. Ce fut l'occasion, pour la régionale, de renforcer les contacts avec les habitants et le réseau associatif namurois.

ADO Sapiens

Pour l'année scolaire 2010-2011, la Fabrique de Soi a choisi comme thème : « ADO Sapiens, réveillez et bousculez l'ado qui est en vous ». En traduisant artistiquement leur va-et-vient entre crise, turbulence, effervescence et construction de soi, les ados de Tubize esquissent quelques réponses... qu'ils présentent lors de l'expo annuelle. Le premier objectif de cette exposition est



de mettre en valeur de jeunes « artistes » : une vraie expo et un vrai vernissage avec un vrai public pour que ces jeunes soient reconnus publiquement, au cœur de leur ville... là où on ne les attend pas : l'art. La soirée du vernissage se veut être un grand moment convivial et de proximité entre différents groupes sociaux de l'entité de Tubize. Un carnet de route est également conçu et diffusé. En avril 2010, les carnets *jeunes d'ici et jeunes d'ailleurs* sortaient de presse ainsi que les carnets *ADO Sapiens*. L'idée de ces carnets est de redécouvrir une saison artistique et de mettre en valeur les jeunes concernés. En avril 2010, dans le cadre de sa participation à la semaine sans TV, la FDS a organisé une soirée créative parent-enfant. Par ailleurs, un atelier théâtre et marionnettes ont ouvert leurs portes à plusieurs jeunes.

Les ateliers citoyenneté en milieu scolaire

Un autre outil pour que les jeunes de 7 à 12 ans puissent envisager la société de demain dans une construction commune, leur permettent de vivre les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation, la coopération : « Les ateliers du mercredi » organisés par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. Les activités hebdomadaires comprennent les élections démocratiques des responsables et assistants, les tâches journalières telles que l'animation audio, du sport, des jeux de coopération... Soutenir et sensibiliser aux causes humanitaires, organiser et animer un projet de cinéma font partie des activités organisées mensuellement.

Bruxelles Laïque a invité les écoles à surmonter les phénomènes de communautarisation, d'ethnisation et de confessionnalisation par des animations « citoyenneté » qui par le débat et la mise en situation, parviennent à construire une conscience citoyenne, à nouer du lien social et à favoriser le respect de l'autre.





Chapitre 8

Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les « débats éthiques » comme on les appelle pudiquement reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes. En 2010, le CAL s'est largement investi dans la célébration des 20 ans de la loi dépénalisant l'avortement ; il importait en effet de barrer la route aux mouvements anti-IVG pilotés par des associations réactionnaires et de recadrer l'information du public sur la réalité sanitaire de l'avortement.

20 ans du droit à l'avortement en Belgique

Le Centre d'Action Laïque a produit et réalisé un documentaire *Le corps du délit. 20 ans du droit à l'avortement en Belgique* sur l'histoire de la dépénalisation de l'avortement en Belgique et sur les enjeux actuels, tant au niveau belge qu'europpéen et mondial. Celui-ci a été diffusé dans l'émission « La Pensée et Les Hommes » et a été projeté à plusieurs reprises notamment dans les maisons de la laïcité ou dans les centres culturels. À l'issue des projections, un débat avec un expert ou un témoin était organisé. Au cours de l'été 2010, le documentaire a été utilisé dans

le cadre d'une formation pour les jeunes réunis au Mali. Ce DVD faisait partie de la trousse à outils et a fait l'objet d'animations au cours de la formation. 44 exemplaires ont également été distribués aux jeunes actifs dans les associations africaines membres francophones de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF) qui l'utiliseront lors d'activités locales de leurs pays.

Partie prenante d'une campagne de sensibilisation « Pour que toutes les femmes aient enfin le choix », le CAL a également organisé avec ses partenaires : la Fédération laïque de centres de planning familial (FLCPF) et les Centres





de planning familial des Femmes prévoyantes socialistes (CPF des FPS) une marche pour l'Europe qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes. Une délégation a été reçue par les ambassades des quatre pays qui, en Europe, n'ont pas de législation dépénalisant l'avortement.

Le 1^{er} avril, un colloque a réuni plus de 300 personnes à la faculté de médecine de l'ULB (Erasmus). Un hommage vibrant a été rendu à Roger Lallemand, l'un des auteurs de la loi dépénalisant l'avortement. La régionale de Bruxelles Laïque a réalisé un reportage de 10 minutes reprenant des témoignages, des rappels historiques, etc. Enfin, dans le prolongement de ces actions, le CAL a produit un dossier pédagogique à destination des étudiants du secondaire et du supérieur, ainsi qu'à l'intention des acteurs sociaux. Son objectif est double: d'une part, informer sur les aspects médicaux et pratiques de l'avortement en Belgique, et d'autre part donner des éléments de réflexion pour aborder ce sujet toujours sensible. Ce dossier a été soutenu par la Direction générale de l'Enseignement en Communauté française qui l'a recommandé aux écoles tous réseaux confondus. Le site web www.laicite.be a consacré un espace spécifique aux questions sur l'avortement et donne la possibilité de commander gratuitement en ligne les outils mis à la disposition du public. À savoir : le film et le dossier pédagogique. Sont également visibles sur le site, les reportages du CLAV sur la marche

et le colloque du 1^{er} avril. À noter également, un dossier complet consacré au 20^e anniversaire de la loi IVG dans le magazine EDL de mars.

Assuétudes

Devenu l'un des gros dossiers du CAL Luxembourg, la thématique des assuétudes embrasse un large public. Diverses animations ont lieu dans les écoles, les prisons, les lieux festifs, les clubs de jeunes... Le dossier s'est enrichi d'une dimension internationale avec la participation du CAL Luxembourg en tant que chef de file à MAG-Net, projet européen INTERREGIVA Grande région sur les assuétudes, avec des partenaires grand-ducaux, français et allemands. C'est un projet de promotion du bien-être et de la prévention des assuétudes en milieu scolaire et festif auprès d'un public jeune et à risque. Il se décline en quatre actions : la mise en réseau interrégionale des opérateurs du projet et de leurs partenaires privilégiés, l'échange d'outils scolaires et de formations destinées aux équipes éducatives de manière large, la généralisation du travail de réduction de risques en milieu festif sur la Grande Région et la mise en réseau de travailleurs sociaux pour faciliter les prises en charge transfrontalières. L'action Mag-Net scolaire a permis de créer une base de données d'outils pédagogiques et jeté les bases d'une formation internationale et d'échanges d'expériences de travail avec un public non-consommateur ou primo-consommateur. Dans

l'action Mag-Net festif, les divers acteurs ont introduit le concept de réduction des risques en milieu festif. Une formation internationale a été menée à Metz en décembre. Les rencontres menées dans le cadre de l'action Mag-Net social ont porté sur la thérapie familiale et le travail en prison. Un annuaire des services a été mis en ligne. Ce projet européen a été présenté lors d'un colloque international à Sarrebruck et a déjà créé des liens entre professionnels ainsi que des premières collaborations.

Enfin, le CAL Luxembourg participe à la réflexion globale sur la façon dont sont considérés les consommateurs de produits psychotropes. Sur la manière dont est envisagée la prévention, le CAL Luxembourg prend des positions fortes pour que les questions d'émancipation, de liberté, de respect, de plaisirs et de la place de l'État et de ses organes de répression dans la société, restent au cœur du débat. Il participe activement aux travaux de la Commission « Drogues » du CAL ainsi qu'à différentes coordinations locales. Notons également que l'équipe du Relais d'Arlon prépare la prochaine ouverture d'un comptoir d'échanges de seringues en ces locaux intégrant les préoccupations de réduction des risques pour les consommateurs de drogues et de réorientation.

Le Relais de La Louvière est membre d'un groupe de réflexion organisé par le Centre Local de Promotion de la Santé de



La Louvière (CLPS), « Jeunes et assuétudes », dont les objectifs sont d'échanger les pratiques sur la question des assuétudes dans les différents milieux de vie des jeunes (école, quartier, rencontres extrascolaires, famille ...) et confronter les expériences à partir d'un thème choisi. Il veille à faire connaître les outils existants, à les analyser et les adapter au milieu de chacun. Le RelaiS participe également au Réseau d'Aide et de Soins en Assuétudes de la Région du Centre (RASAC) qui propose une approche multidisciplinaire du problème de dépendance et invite à la réflexion sur la politique générale menée en matière de santé.

La Commission « Drogues » du CAL entend agir sur les mentalités en préconisant la réglementation du commerce des drogues et la décriminalisation de la consommation. L'objectif est de privilégier l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire. Selon la Commission, la loi actuelle, qui réprime le commerce des drogues plutôt que de l'encadrer, conduit à la marginalisation des consommateurs et favorise leurs contacts avec les milieux criminogènes.

En 2010, la Commission a entamé un travail d'actualisation et de mise à jour de la proposition de loi modifiant la loi du 24 février 1921 concernant le trafic des substances vénéneuses, soporifiques, stupéfiantes, désinfectantes ou antiseptiques, élaborée en 2002 par le Conseil Central Laïque (CCL), ainsi que de son projet d'arrêté d'appli-

cation, avec notamment la prise en compte des politiques de prévention mises en place par les entités fédérées, Régions et Communautés. En vue de se doter d'une information fiable en ces matières, une étude a été commandée à l'Université de Gand (Institute for International Research on Criminal Policy - IRCP). Un comité de pilotage a été formé au sein de la Commission afin d'en assurer le suivi. La Commission a également poursuivi ses travaux de réflexion sur les différents aspects de la proposition législative : statut des produits, rôle de l'agent de prévention, accès aux officines.... Elle a par ailleurs noué des contacts avec des mandataires politiques, notamment en participant à une rencontre-débat autour de sa proposition de modification législative avec des représentants des différents partis démocratiques francophones à la Maison des Parlementaires, le 17 décembre 2010. Enfin, la Commission a organisé une consultation auprès d'acteurs de terrain, thérapeutes de toxicomanes et acteurs de la prévention de toxicomanies. La réflexion née de ces différents entretiens a abouti à la rédaction d'un projet de carte blanche visant à interpellier le public et le monde politique sur l'inadéquation de l'actuel cadre législatif.

Fin de vie

La régionale de Namur, par des outils de réflexion, des mises en situation, des créations d'œuvres artistiques... interroge les pratiques et tend à multiplier les offres

d'interprétation et de compréhension des problématiques liées au vieillissement et à la fin de vie. Conçue en 2009, l'exposition « À corps perdu, la mort en face » invite au voyage symbolique pour regarder la mort en face, selon un parcours qui retrace la prise de conscience progressive de la mortalité de l'être au fil de la vie et les questionnements qui en découlent. L'exposition s'est installée à Namur durant deux mois dans une nouvelle configuration scénographique. La régionale a également proposé un petit déjeuner impertinent « Ni fleurs ni couronnes » : un questionnaire sur les rapports à la mort, sur le deuil, sur les rites funéraires... Ou encore, une conférence-débat « Autour des rites » notamment pour informer les citoyens sur les cérémonies non confessionnelles et sur la gestion publique des cimetières aujourd'hui. Et puis encore, deux projections-débats : l'une qui questionne la souffrance, le deuil et l'autre qui évoque la dignité de la vie jusqu'à la fin notamment par des témoignages, des lectures sur les demandes d'euthanasie. Et enfin, des animations interactives qui confrontent les conceptions de la vie et de la mort. 107 personnes, dont des groupes scolaires, des adultes, des particuliers se sont inscrits. Pour finir, une visite guidée d'un cimetière namurois pour témoigner des modes de relations des vivants avec les défunts. Coédité chez Mardaga, un catalogue *A corps perdu, la mort en face* a été publié.



Défendre les droits de la communauté non confessionnelle

Le Centre d'Action Laïque est reconnu par la loi comme un organe représentatif de la communauté non confessionnelle pour la partie francophone du pays. Il est impératif que le mouvement défende les intérêts de cette communauté et qu'il exerce sa vigilance en matière d'impartialité des pouvoirs publics. À ce titre, il se veut le garant d'une conception de vie qui implique non seulement l'émancipation à l'égard des religions, mais aussi l'adhésion à un ensemble de valeurs positives garantes à ses yeux d'une société assurant un « vivre ensemble » dans un cadre humaniste et selon une éthique exempte de toute transcendance.

Défendre les droits de la communauté laïque passe aussi par l'organisation de rassemblements reconnus dans la cité. Les cérémonies laïques sont l'une des expressions particulières que prennent un certain nombre de rassemblements lors d'événements bien précis : parrainage, fête de la jeunesse laïque, mariage et funérailles.

En janvier, un groupe de travail a ouvert le « chantier » cérémonies laïques et s'est donc penché sur l'évolution des cérémonies laïques et leur place dans la société. La pertinence des cérémonies est liée à l'histoire du rite et des rituels qui, de tout temps, jalonnent l'histoire individuelle et collective des femmes et des hommes. La pertinence n'est donc pas une question en soi : c'est un fait. En revanche, la difficulté réside dans l'organisation des cérémonies laïques en dehors de l'influence et de la référence aux cérémonies religieuses. Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes qui souhaitent organiser une cérémonie laïque, il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et

d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent (symbole, message, chanson, etc.)

Le groupe de réflexion a donc pointé la nécessité de mettre en exergue la spécificité des cérémonies laïques dans leur dimension personnelle et créative (émancipation des individus), ainsi que dans la volonté de créer un espace commun pour des personnes de tous horizons, confessions, cultures, etc. (laïcité politique). Il a en outre proposé d'affiner la terminologie utilisée afin de la dégager d'une référence sémantique aux cérémonies religieuses. Cérémonie d'union laïque et accueil de l'enfant dans la cité viendront donc progressivement remplacer les termes habituels de mariages et parrainages laïques. Quant à l'organisation de funérailles, ces cérémonies restent les plus nombreuses et l'assistance morale y prend d'emblée tout son sens, vu les circonstances parfois soudaines et toujours difficiles.

Il faut toutefois regretter le manque d'informations concernant les cérémonies laïques. Pourtant, une fois connues, le public manifeste un réel intérêt. Il y a indiscutablement un travail de communication à fournir à ce sujet. Non seulement sur leur existence, mais aussi sur les valeurs de respect, de tolérance, d'émanci-

pation qu'elles véhiculent et sur la liberté qu'ont les participants de construire un rituel personnel.

Visibilité des cérémonies laïques

La régionale du Brabant wallon, en collaboration avec ses associations locales, a fait un effort tout particulier pour promouvoir les cérémonies laïques. Les supports promotionnels ont été particulièrement bien accueillis lors du Salon du mariage à Wavre. Des flyers sur les cérémonies laïques de funérailles ont été distribués dans divers lieux du Brabant wallon notamment dans les maisons

de retraite, les centres culturels, les communes, les hôpitaux... Une ligne téléphonique 24h/24 a été activée afin de répondre aux demandes d'organisation de ces cérémonies. Les pages dédiées aux cérémonies ont été actualisées sur le site web. Comme chaque année, les professeurs de morale du primaire et les comités de la fête de la Jeunesse laïque du Brabant wallon Est et Ouest ont organisé les FJL.

La régionale de Liège propose un module de formation gratuit aux célébrations de funérailles laïques, destiné aux volontaires de ses associations membres et des

conseillers laïques. Les délégués du Luxembourg, parfois en collaboration avec des volontaires, organisent la plupart des cérémonies laïques. De même pour Bruxelles Laïque qui organise les cérémonies de funérailles laïques.

Conseillers laïques dans les prisons

Le Centre d'Action Laïque continue à soutenir de manière active la Fondation pour l'assistance morale aux détenus. Au cours de cette année, le Conseil interphilosophique pour l'assistance morale et religieuse dans les prisons, au sein duquel le CAL



et son homologue flamand l'UVV sont représentés, a participé à de très nombreuses réunions avec des représentants du cabinet du ministre de la Justice et de l'administration pour défendre l'élaboration d'un projet d'arrêté royal fixant un statut juridique complet pour les aumôniers et les conseillers dans les prisons. Pour rappel, ces conseillers et aumôniers travaillent depuis 2007 sans aucune sécurité juridique. Le CAL restera particulièrement vigilant car il est inacceptable que des personnes continuent à travailler sans disposer d'un statut juridique clair.

En termes de conditions de travail des conseillers moraux, des avancées ont été enregistrées dans un certain nombre de prisons (mise à disposition d'un local approprié, accessibilité à un ordinateur, téléphone, photocopieur, mise en place d'une concertation au sein de l'établissement pénitentiaire, etc.) Cependant, le Conseil interphilosophique continue à demander que les conditions de l'exercice de l'assistance morale et religieuse soient meilleures.

Conseillers laïques à l'armée

En ce qui concerne l'assistance morale à l'armée, le CCL, en concertation avec le Comité directeur chargé de son organisation effective au sein des forces armées a, au cours de l'année 2010, déployé toute son énergie, tant sur le plan politique que sur le plan judiciaire, pour défendre les intérêts pécuniaires des conseillers moraux qui ont été confrontés, suite à des modifications réglementaires, à une baisse de leurs rémunérations. Grâce à ces différentes actions, ce dossier a trouvé une issue positive en toute fin d'année 2010. Par ailleurs, le processus d'engagement des conseillers moraux à l'armée pour atteindre le cadre légal de huit personnes a connu de multiples difficultés.

Le prix de nos valeurs

L'auteure Caroline Sägesser pose un regard laïque sur le système de financement des cultes et de la laïcité avec son ouvrage *le prix de nos valeurs* sorti dans la collection « Liberté, j'écris ton nom ». Sur certains points, sa vision diffère de celle du CAL qui a néanmoins accueilli cet essai en toute liberté. Une conférence de presse a fait la promotion du livre, le 10 décembre 2010, dans les locaux du Centre d'Action Laïque.





Renforcer la laïcité en Europe et dans le monde

Le mouvement laïque européen a pris un essor sans précédent grâce à la dynamique insufflée par la cellule Europe et International du CAL et la Fédération Humaniste Européenne (FHE). Plus que jamais, compte tenu des menaces largement avérées à la liberté individuelle et aux droits des femmes, notamment, le mouvement laïque se doit de fédérer les défenseurs de la laïcité dans un maximum de pays et coopérer à la création d'un mouvement uni capable d'entreprendre des actions efficaces au plan international.

Conformément au plan stratégique adopté en mars 2008, le CAL a multiplié les contacts avec les défenseurs de la laïcité dans le monde et a contribué à renforcer l'action de la FHE, en particulier auprès des institutions européennes à Bruxelles. Le CAL apporte également un soutien administratif et logistique à la FHE en préparant l'organisation des Conseils d'administration (qui ont généralement lieu à Bruxelles), de l'assemblée générale et d'autres réunions de travail. Depuis cette année, le CAL assure également la comptabilité et la gestion des membres de la FHE.

Le CAL a participé à la préparation et pris une part active dans l'assemblée générale de la FHE qui a eu lieu à Stockholm les 28 et 29 mai 2010 avec, en marge, une conférence sur le thème « Women and religion : a Humanist critique ». À l'occasion de cette assemblée générale, les président et secrétaire général adjoint du CAL ont été élus respectivement vice-président et trésorier de la FHE.

Le CAL a organisé deux journées de lobby pour la FHE au Parlement européen les 26 et 27 janvier 2010. Une dizaine de représentants d'organisations membres de la FHE ont ainsi pu rencontrer dix-huit eurodéputés et aborder des sujets tels que le dialogue ouvert, régulier et transparent entre

l'Union européenne, les Églises et les organisations non confessionnelles ainsi que les libertés civiles (liberté de conscience, d'expression), la « christianophobie » et le créationnisme. La grande majorité de ces eurodéputés s'est montrée très intéressée et reste mobilisable pour de futures actions au sein du Parlement européen.

La commission internationale du CAL

La Commission internationale du CAL est un groupe de réflexion rassemblant une dizaine d'experts externes, présents à titre individuel et bénévoles, impliqués dans le secteur international du fait de leur fonction ou de leur spécialisation académique. Sept réunions ont été organisées en 2010 avec pour objectif de maintenir une vigilance sur les enjeux laïques internationaux et de participer à la réflexion sur les activités internationales du CAL. À titre d'exemple, la Commission a notamment travaillé au soutien de la « Déclaration écrite sur la liberté de pensée, de conscience et de religion, le droit à l'éducation, l'absence de discrimination quant aux signes religieux » lancée par la Plateforme européenne pour le sécularisme en politique, au dépôt d'une requête en tierce intervention devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme dans le cadre de l'affaire Lautsi portant sur la présence de crucifix

dans les écoles officielles.

Auprès des instances de l'UE

Le CAL avait pris part au lancement de la Plate-forme du Parlement Européen pour la Laïcité en politique en 2009. Cette Plate-forme réunit des parlementaires de différents pays et de différents groupes, ainsi que des organisations laïques et religieuses qui défendent la laïcité politique et la séparation des Églises et des États. En 2010, la Plate-forme s'est notamment penchée sur la mise en œuvre du « dialogue article 17 » avec les institutions européennes, sur l'affaire Lautsi devant la Cour européenne des droits de l'Homme, sur l'avortement et l'usage abusif de l'objection de conscience pour limiter l'accès des femmes aux soins de santé reproductive ainsi que sur la couverture par l'Église catholique des violences sexuelles commises contre des enfants en son sein.

Le CAL est également membre de l'*Advisory Board*, créé pour conseiller la plate-forme et poser les jalons d'un réseau européen d'alerte et d'échanges d'informations sur des causes qui se heurteraient à des courants religieux conservateurs.

Par ailleurs, le CAL a entretenu des contacts réguliers avec le Bureau des conseillers de politique européenne (BEPA), chargé de mettre en œuvre l'article 17 du TFUE pour la Commission. Le CAL a aussi participé à la rencontre officielle entre les représentants des organisations philosophiques et non confessionnelles et les représentants des institutions européennes, en présence des trois présidents de l'UE, MM. Barroso, Buzek et Van Rompuy (Commission, Parlement et Conseil). La rencontre a eu lieu au Berlaymont à Bruxelles le 15 octobre 2010 sur le thème de l'Année européenne 2010, à savoir la lutte contre la pauvreté

et l'exclusion sociale. Le CAL a fait savoir à cette occasion qu'il attend de l'Europe qu'elle régule les marchés afin de lutter contre la précarité de ses citoyens et a insisté sur la pratique d'une solidarité liée à une politique de distribution équitable des richesses qui, contrairement aux pratiques caritatives, se doit d'être systématique, égalitaire et permanente.

La présidence belge de l'UE

Déjà partie au processus de consultation des citoyens et de la société civile organisée entre mars et juin 2009 par le Secrétaire d'État aux Affaires européennes, le CAL s'est également inscrit dans la seconde étape de préparation de la présidence en assistant aux séminaires organisés par le SPF Affaires étrangères et l'Institut Egmont. Cet exercice a consisté en débats entre les représentants de la société civile organisée et les ministres qui présidaient les différentes formations du Conseil de l'UE pendant la présidence belge.

Durant la présidence belge, la CAL, l'UVV et la FHE, ont été reçus par le Premier ministre belge, Yves Leterme, afin de lui exprimer son souci de voir la Belgique soutenir les valeurs laïques au niveau européen.

Dans le cadre et avec le label « Présidence belge de l'Union européenne », le CAL a organisé, le 18 novembre 2010 au Parle-



ment européen, un colloque intitulé « Sciences et Croyances : la place de la démarche scientifique en Europe ». L'événement a réuni près de 400 personnes. Au cours de la journée, experts et personnalités scientifiques, politiques et éducatives ont enrichi le débat sur la question de la remise en cause du modèle de l'évolution et donc de la démarche scientifique. Depuis quelques années en effet, le créationnisme « s'invite » au cours de biologie dans les écoles et les universités européennes alors que les institutions européennes en charge de légiférer en matière de recherche scientifique font l'objet de pression de groupes « éthiques ». Les actes du colloque seront disponibles en mars 2011.

Le CLAV propose un reportage sur ce colloque et le magazine EDL a publié un dossier en novembre sur les pressions que subit la science.

Au Conseil de l'Europe et à la Cour européenne des droits de l'Homme

La Cellule Europe et International du CAL exerce un monitoring sur les activités parlementaires du Conseil de l'Europe ainsi que sur les décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme. Deux dossiers ont particulièrement retenu l'attention en 2010. D'une part, en octobre 2010, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a retourné un rapport de la députée britannique Chris-

tine McCafferty intitulé *Accès des femmes à des soins médicaux légaux : problème du recours non réglementé à l'objection de conscience*. À l'issue d'un lobby religieux intense, la résolution qui cherchait au départ à limiter le recours à l'objection de conscience par rapport à certaines pratiques médicales autorise, au final, un large exercice de l'objection de conscience. Cet épisode malheureux a montré une nouvelle fois combien la mobilisation et la coordination des mouvements laïques et progressistes sont nécessaires.

D'autre part, fin juin 2010 à Strasbourg, le CAL était présent lors de l'audience de la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'Homme qui doit juger en appel l'« Affaire Lautsi ». Et, au-delà, la séparation des Églises et de l'État en Europe. En novembre 2009, la Cour européenne des droits de l'Homme avait tranché en faveur de la demande de la famille Lautsi qui réclamait la suppression de crucifix dans les écoles publiques. L'arrêt de la Grande Chambre n'est pas encore connu, mais l'ampleur des réactions et la mobilisation religieuse appelant une victoire politique majeure contre le processus de sécularisation en Europe sont inquiétants.

De plus le CAL a poursuivi en 2010 sa participation aux travaux du Conseil de l'Europe sur les questions relatives au dialogue interculturel et plus spécialement au rôle joué par les organes

représentatifs des différentes convictions dans ce dialogue. Une première rencontre s'est tenue en septembre en Macédoine et portait sur le rôle des médias dans la promotion du dialogue interculturel. Une seconde rencontre s'est déroulée en octobre à Lisbonne et était consacrée à la liberté d'expression, de conscience et de religion. Le CAL a participé concrètement à l'animation de la session relative au pluralisme religieux dans les sociétés démocratiques.

L'enjeu dans les différents débats et dans ces enceintes reste de faire connaître la place de la communauté non confessionnelle, de réaffirmer le principe de séparation Églises/État et d'orienter les efforts vers une démarche qui met en évidence les points de convergence des diverses convictions plutôt que les questions qui divisent.

Renforcement des réseaux laïques

Le plan stratégique du CAL appelait également à « rencontrer les défenseurs de la laïcité » dans différents pays et à créer des réseaux, renforcer les solidarités. Indépendamment des associations avec qui le CAL est en contact régulier à travers la FHE (British Humanist Association, Unione degli Atei e degli Agnostici Razionalisti, etc.), des rencontres ponctuelles ou des collaborations plus suivies ont notamment eu lieu avec les Francas, Solidarité Laïque, Union



des familles Laïques, EGALE, La Libre Pensée (France), Moviment Laic i Progressista (Espagne), Humanist Association of Ireland, Atheist Ireland, Humanist Association of Romania, Association pour un Liban Laïque, Instituto Laico de Estudios Contemporáneos (Amérique latine), etc.

Des actions internationales

L'IHEU est une organisation internationale, créée en 1952 à Amsterdam, dont le siège est actuellement situé à Londres. Depuis 2006, la présidence est assurée par Sonja Eggerickx, également présidente de l'Unie Vrijzinnige Verenigingen (UVV). L'IHEU a des délégués auprès des Nations-Unies à New York, du Conseil des droits de l'Homme à Genève, de l'Unesco à Paris, du Conseil de l'Europe à Strasbourg et de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples. Elle a tenu son assemblée générale annuelle à Bruxelles, les 6 et 7 août dans les locaux du CAL. Le mouvement tend à développer des convergences sur une base régionale et est, pour l'instant, surtout actif en Inde, en Asie du Sud, en Afrique anglophone et aux États-Unis. Des projets de développement sont à l'étude en Afrique francophone et en Amérique du Sud.

En Haïti, au lendemain du séisme qui a ravagé l'île le 12 janvier 2010, le CAL décidait de lancer un appel aux dons afin de contribuer,

modestement, à la reconstruction hors de l'urgence. Après une analyse des besoins et des contacts avec nos partenaires français de Solidarité Laïque et des Francas, le CAL a retenu le projet de partenariat de service civique pour les jeunes haïtiens initié par le ministère haïtien de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civile. Du 13 au 24 octobre 2010, Jean-Marc Christiany, directeur du Service de jeunesse des CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), est parti en mission dans le Nord d'Haïti pour le CAL avec deux autres formateurs. L'objectif était d'accompagner des formateurs haïtiens pour encadrer les jeunes dans un « tronc commun » autour de thématiques comme la communication interpersonnelle, la démocratie, le « vivre ensemble » ou la valorisation des compétences de chacun. Une fois formés, ces jeunes pourront s'investir dans des services à la collectivité.

Au Liban

Le 10 décembre marque l'anniversaire de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) en 1948. À cette occasion, le CAL a distribué le texte de la déclaration en trois langues (français, anglais et arabe) à 50.000 exemplaires aux étudiants de l'Université du Liban. Stéphane Hessel, dernier survivant du Comité de rédaction de la DUDH préface le document en ces termes *Pour les jeunes d'aujourd'hui, il n'existe pas de programme plus important. Connaître et comprendre la Déclaration des droits de l'Homme est essentiel. Ce sont les peuples, c'est-à-dire chaque citoyen, qui exigent que leurs Etats, gouvernés démocratiquement, respectent et garantissent les droits humains et les libertés fondamentales définis par ces textes.*



En RDC

L'article 1^{er} de la Constitution énonce que le Congo est comme un « *État de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc* ». La RDC reste toutefois marquée par son ancienne métropole et, suivant ses traces, elle a établi de nombreux compromis avec les diverses autorités religieuses. La laïcité rencontre encore de fortes résistances non pas de nature légale ou politique, mais de nature culturelle, sociale et traditionnelle. Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) y développe des actions concrètes. À son initiative, dix-sept associations laïques locales se sont engagées dans un projet de construction d'une Maison de la Laïcité à Kinshasa. Parallèlement dix-huit associations laïques belges dont le CAL ont signé une déclaration d'intention de soutien à cette future Maison de la Laïcité. Les statuts de l'asbl sont déjà approuvés et huit administrateurs sont nommés. LHAC pilotera le projet et soutient la réflexion sur un plan d'action à moyen terme.

À l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le CLAV a réalisé une émission retraçant les événements liés à l'indépendance et est allé à la rencontre des laïques belges et congolais. Témoins de l'indépendance de leur pays, les intellectuels congolais parlent de leurs souvenirs, de leurs espoirs, mais aussi de leurs désillusions et des années de dictature. Depuis ces

cinq dernières années, la laïcité est toujours restée active au Congo même si l'influence des croyances et des religions reste omniprésente. Cette émission a été diffusée par la RTBF dans l'émission concédée La « Pensée et les Hommes » et a fait l'objet de diffusions en RDC. Le magazine EDL a lui aussi consacré un dossier spécial « Congo-clichés et réalités » qui a été largement distribué en Belgique et en RDC.

En Amérique du Sud

La 7^e édition du Séminaire latino-américain de la laïcité s'est tenue à Caracas (Venezuela) en octobre 2010. Il avait pour thème « Le réseau laïque dans l'intégration sud-américaine ». Étaient présents, outre le CAL, des représentants des organisations laïques latino-américaines (ILEC-Instituts Laïques d'études Contemporaines) ainsi que des représentants des associations d'Argentine, de Colombie, du Chili, du Guatemala, du Pérou, d'Uruguay. Les participants ont signé la « Déclaration de Puerto Ordaz » réaffirmant les grandes valeurs laïques comme fondamentales pour l'intégration des peuples d'Amérique et garantissant le respect des opinions, la liberté d'expression et la non-discrimination en tous genres. Il a également été décidé d'étendre les rencontres latino-américaines à l'ensemble de l'Amérique et d'organiser un Séminaire américain de la laïcité par la Fédération des Instituts laïques américains (FILA).

Laïcité, état d'alerte

Le film *Laïcité, état d'alerte*, réalisé en collaboration avec le CLAV, questionne la notion de séparation des Églises et de l'État en Europe. Trois sujets ont été retenus pour illustrer les enjeux laïques qui traversent notre continent: le vote d'une loi pénalisant le blasphème en Irlande ; les débats entourant l'introduction de la pilule abortive en Italie et la résistance du Vatican ainsi que la présence de thèses créationnistes dans des manuels scolaires de l'école publique en Roumanie. Le film a été projeté le 21 avril 2010 dans les bâtiments du CAL devant 150 personnes. Le film a également été projeté au Point Info Laïcité à deux reprises et continue d'être projeté dans différentes Maisons de la laïcité dans le cadre de débats-conférences.



Chapitre 11

Structure du CAL

Au plan communautaire, l'année 2010 a été marquée par des réorganisations et des installations. La Cellule Europe et International a pris ses repères, ses marques et est passée à l'action ; La Cellule Etudes et Stratégie a, entre autres, permis d'assurer une présence et une visibilité pour des questions essentielles en matière d'éthique, d'enseignement tout en contribuant largement à la campagne « Solidarité ». Quant à la communication, elle a renforcé la cohérence entre les différents médias.

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de l'UVV (Unie Vrijzinnige Verenigingen), est l'interlocuteur officiel de la laïcité dans ses rapports avec les autorités publiques.

En 2010, le CCL a représenté les communautés philosophiques laïques lors des cérémonies officielles du 21 juillet, du 11 novembre, de la réception de Nouvel An.... Il a poursuivi ses contacts politiques notamment avec les différents ministres compétents pour le développement de l'assistance morale (armée, prisons).

Dans le cadre des élections fédérales qui ont eu lieu le 13 juin 2010, le CCL a édité un mémorandum actualisé qui a été envoyé, accompagné du *Livre blanc* CCL 2009, au monde politique et aux médias. Il reprend les principales revendications laïques défendues de manière commune par le CAL et l'UVV qui entendent maintenir une collaboration quotidienne, riche et constructive, entre partenaires. 2010 fut une année de turbulences. D'une part, en raison de l'instabilité politique. D'autre part, les scandales qui ont traversé l'Eglise catholique (pédophilie, commission parlemen-

taire spéciale ...) ont conduit un bon nombre d'acteurs politiques à revenir sur la nécessité d'une réforme en profondeur du système public de financement des cultes. Il est donc important que le CCL ait une position claire visant une répartition objective et juste des subsides publics afin de défendre les intérêts laïques. Nous ne pouvons pas ignorer que ces subsides doivent permettre, dans une première phase de développement, conformément à l'accord politique conclu lors de l'adoption de la loi du 21 juin 2002, de mettre en place dans tout le pays 44 (22+22) services d'assistance morale avec 354 délégués laïques rémunérés.

Toutefois une réforme du système est indispensable. Le CCL a fait connaître sa position auprès de la seconde « Commission des Sages » instituée par le ministre de la Justice en répondant à un questionnaire écrit et en étant auditionné par le groupe de travail.

D'une manière générale, après examen attentif du rapport déposé fin de l'année 2010, le CCL a pu constater que, malgré les intentions louables et justifiées du groupe de travail (transparence, objectivité, équité, plus de contrôle des pouvoirs publics) et certaines avancées positives, le rapport de travail conforte une série d'acquis et de privilèges du culte catholique. Cette réforme



envisagée, si elle devait être mise en œuvre par le législateur, ne résoudra pas l'ensemble des situations inégalitaires dénoncées ni la question de l'encadrement et de la formation des ministres du culte. Par ailleurs, la plupart des demandes spécifiques faites par le CCL n'ont pas été entendues par le groupe de travail. Le CCL a entamé une réflexion profonde des différentes pistes possibles pour obtenir l'avis des citoyens quant à leurs convictions personnelles. Ce travail se poursuivra certainement au cours de l'année 2011.

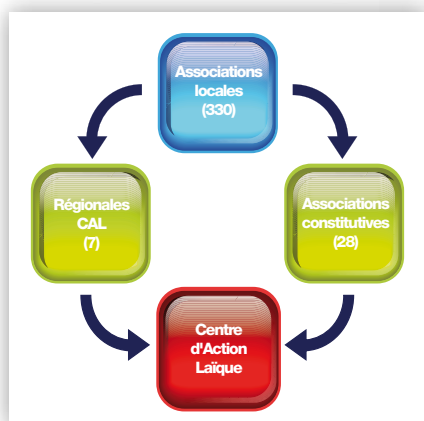
Début 2011, l'UVV a annoncé une modernisation de son nom et de son logo : toutes les associations reprendront le slogan « De Mens.Nu ».

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 28 associations constitutives. Le CAL coordonne les 28 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Régionale du Brabant wallon
Régionale de Bruxelles Laïque
Régionale du CAL Charleroi
Régionale du CAL de la Province de Liège
Régionale du CAL Luxembourg
Régionale de Picardie Laïque
Régionale de la Province de Namur



Les 28 associations constitutives

Association Ernest De Craene
Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
Confédération Parascolaire
Extension de l'ULB
La Famille d'Accueil Odile Henri
Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
Fédération des Maisons de la Laïcité
Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)
Fédération Laïque des Soins Palliatifs (FLSP) a été dissolue en janvier 2011.
Fédération du Libre Examen
Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
Fonds d'Entraide «Georges Beernaerts»
La Pensée et les Hommes
Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
Les Territoires de la Mémoire
Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
Pensée et Action Rationalistes (anciennement Fondation Rationaliste)
Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles
Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)
Service Laïque de Parrainage
Service Laïque Jeunesse (SLJ)
Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
Union Rationaliste de Belgique.

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer les synergies et des projets d'actions communs entre les différentes composantes du mouvement laïque.

Chaque trimestre se déroule la coordination des régionales, qui regroupe le bureau du CAL, les présidents et les directeurs des régionales.

Il y a encore les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et faire émerger des projets communautaires.

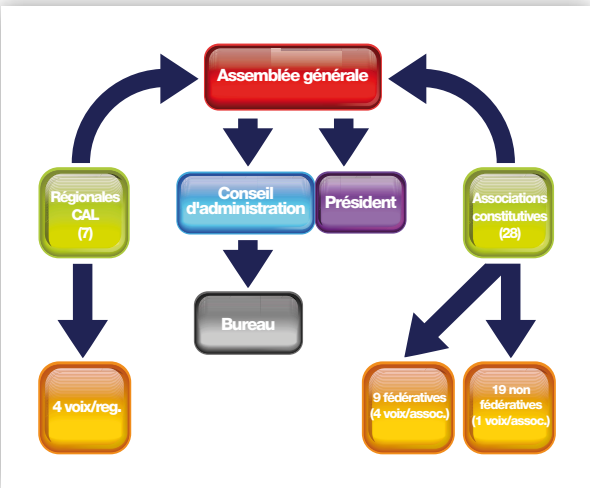
La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Des journées d'échanges permettent aux délégués du CAL communautaire et des régionales de débattre de certains sujets intéressant la laïcité. Celle du 7 mai était consacrée à l'exposition « Clair Obscur » qui retraçait le parcours d'un détenu ainsi que diverses animations sur le thème de la prison. Celle du 18 novembre concernait le colloque européen « Sciences et Croyances : la place de la démarche scientifique en Europe ».

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.





Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Chacune des 28 associations constitutives du CAL dispose d'une voix à l'assemblée générale du CAL. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. L'assemblée générale se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL. L'assemblée générale s'est réunie le 13 mars 2010.

Conseil d'administration et bureau du CAL

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

Le conseil d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie.

Le conseil d'administration du CAL est composé de vingt-six administrateurs qui sont élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions du conseil d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2010, le conseil d'administration du CAL s'est réuni à dix reprises et le bureau a tenu quinze réunions ordinaires.

Liste des administrateurs au 31 décembre 2010

Pierre Galand, président
Philippe Grollet, past-président
Jacqueline Herremans, vice-présidente
Jean-Michel Heuskin, vice-président
Serge Vandervorst, trésorier
Irma Bindelle
Pierre Bodart
Marie-Thérèse Broze
Ann Chevalier
Patrice Darteville
Jacques Demoulin
Jean-Antoine De Muylder
Françoise Goffinet
Ariane Hassid
Céline Honorez
David Jadoul
Michel Jamme
Evelyn Lentzen
Jacqueline Luc
Gabriel Perl
Hervé Persain
Andrée Poquet
Micheline Satinet-Demet
Marie-Rose Thérér
Philippon Toussaint
Michel Vanden Abeele
Christian Vandenberghen
Josiane Wolff

Le bureau exécutif :

Président : Pierre Galand
Vice-présidents : Jacqueline Herremans, Jean-Michel Heuskin
Trésorier : Serge Vandervorst
Membres du bureau : Jean-Antoine De Muylder, Evelyn Lentzen
Past-président : Philippe Grollet
Secrétaire générale : Éliane Deproost
Secrétaire général adjoint : Jean De Brueker

Carnet d'adresses

Les régionales du CAL

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad 18-20 - 1000 Bruxelles
T. 02/289 69 00 - F. 02/502 98 73
bruxelles.laique@laicite.be - www.brux.laicite.be

CAL Brabant Wallon

Rue Lambert Fortune 33 - 1300 Wavre
T. 010/22 31 91 - F. 010/22 72 11
calbw@laicite.net - www.calbw.be

CAL Charleroi

Rue de France 31 - 6000 Charleroi
T. 071/53 91 71 - F. 071/53 91 81
calcharleroi@laicite.net - www.charleroi.laicite.be

CAL Liege

Boulevard d'Avroy 86 - 4000 Liège
T. 04/232 70 40 - F. 04/222 27 74
info@calliege.be - www.calliege.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie 44 - 7000 Mons
T. 065/31 64 19 - F. 065/31 72 72
picardie.laique@laicite.net - www.picardie-laique.be

CAL Namur

Route de Gembloux 48 - 5002 Saint-Servais
T. 081/73 01 31 - F. 081/71 60 40
calnam@laicite.com - www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare 2 - 6800 Libramont
T. 061/22 50 60 - F. 061/22 56 48
info@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Les associations constitutives

Association Ernest De Craene

Chaussée d'Alseberg 362 - 1180 Bruxelles

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/513 17 24 - F. 02/503 45 60
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies 52 - 1060 Bruxelles
T. 02/543 02 70 - F. 02/543 02 71
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB CP 236 - 1050 Bruxelles
T. 02/627 68 40 - F. 02/627 68 41 - clav@ulb.ac.be

Confédération Parascolaire

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/512 16 11 - F. 02/ 512 75 42
secretariat@confederationparascolaire.org

Extension de L'ULB

Avenue Franklin Roosevelt 50 CP 188 - 1050 Bruxelles
T. 02/650 26 46 - F. 02/650 22 82
mscohy@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source 65 - 1060 Bruxelles
T. 02/538 45 87 - F. 02/537 13 78 - info@faoh.be

Fédération des Amis de la Morale laïque (FAML)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/476 92 83 - F. 02/476 94 35
info@faml.be - www.faml.laicite.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

57, Avenue du Onze Novembre - 1040 Bruxelles
T. 02/527 25 75 - F. 02/527 25 70
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération du Libre Examen

Av. P. Héger 22 - CP 166 - 1000 Bruxelles
www.librex.be - president@librex.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Place Albert 1er 16A - 7140 Morlanwelz
T. & F. 064/44 90 72 - fdml@skynet.be

Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)

Rue Le Lièvre, 5 - 5000 Namur
T. 081/26.13.52 - F. 081/22.44.17 - asj-laïque@swing.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/537 59 28 - F. 02/537 10 93
www.stigma.be - famd@brutele.be

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Rue de Laeken 79 - 1000 Bruxelles
T. 02/217 69 80 - F. 02/219 09 43

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Avenue de la Renaissance, 30 - 1000 Bruxelles

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/649 00 36 - lhac@laicite.net

La Pensée et les Hommes

Avenue Victoria 5 - 1000 Bruxelles
T. 02/640 15 20 - F. 02/650 35 04
pensees.hommes@swing.be
www.lapenseeetleshommes.be

Les Territoires de la Mémoire

Boulevard d'Avroy 86 - 4000 Liège
T. 04/232 70 60 - F. 04/232 70 65
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)

Rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles
T. 02/512 97 81 - F. 02/514 26 01
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes

c/o Drève des équipages 63 - 1170 Bruxelles
T. 02/672 34 08 - lafondationrationaliste@skynet.be

Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles

Rue Jonruelle 11-15 - 4000 Liège
T. & F. 04/368 82 37 - info@peuple-et-culture.be
www.peuple-et-culture.be

Service Laïque D'aide Aux Personnes (SLP)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/513 52 79- 513 52 66 - F. 02/513 57 49
slpcommunaire@gmail.com

Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)

Rue des Pierres 29/10 - 1000 Bruxelles
T. 02/217 72 50 - F. 02/223 02 17
slcd@slcd.be - www.slcd.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Rue de la Source 65 - 1060 Bruxelles
T. 02/538 45 87 - F. 02/537 13 78
Marinette.dupont@faoh.be

Service Laïque de Parrainage

Rue Blanche 29 - 1060 Bruxelles
T. 02/538 51 35 ou 02/537 90 55 - F. 02/538 51 35
parrainage-enfant@laicite.net
www.parrainage-enfant.laicite.be

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB CP 235 - Boulevard du
Triomphe - 1050 Bruxelles
T. 02/650 51 52 ou 58 58 - F. 02/650 56 66
uae@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/ulb/uae/

Union Rationaliste se Belgique

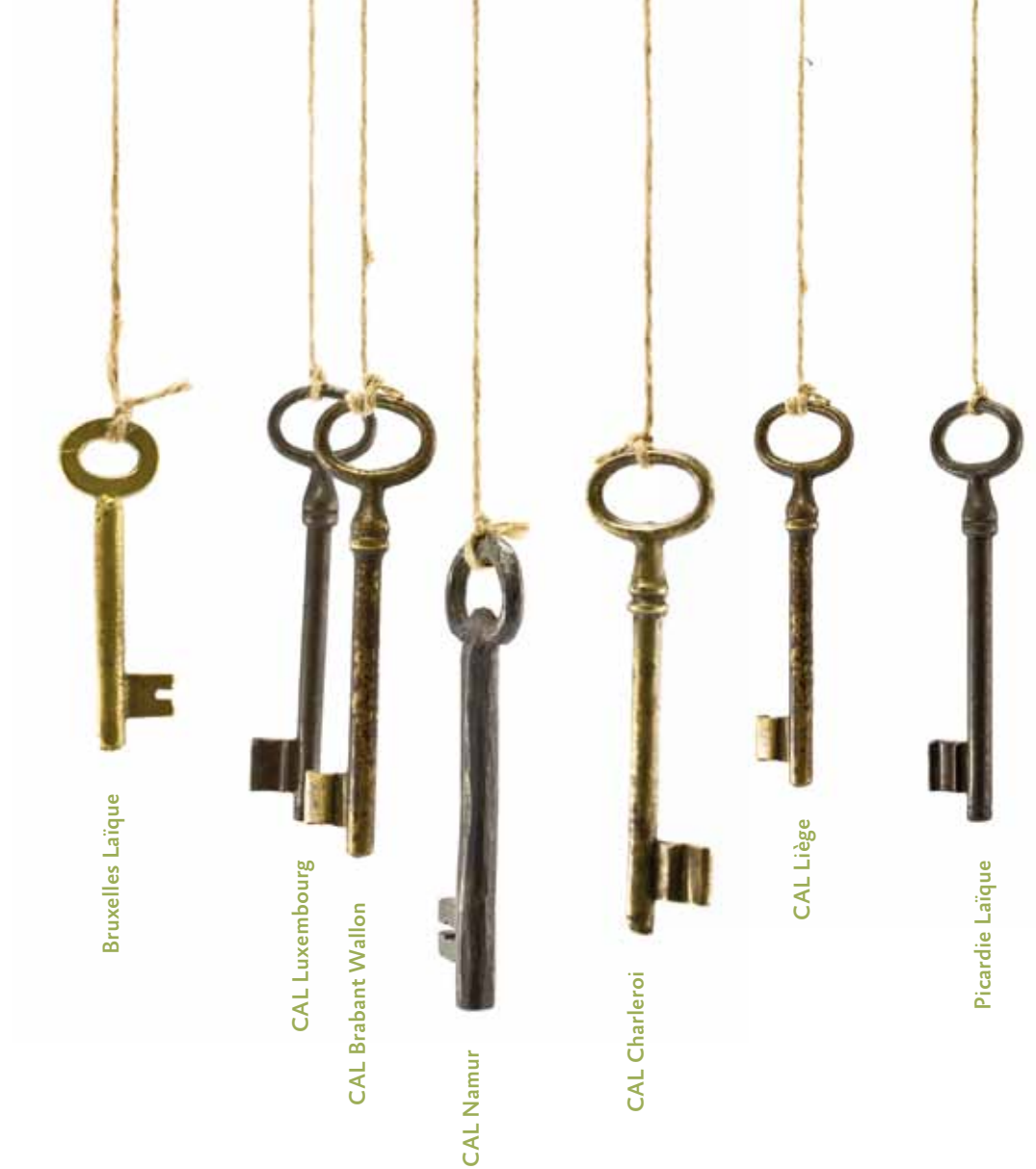
union.rationaliste@belgacom.net



Centre d'Action Laïque asbl
Campus de la Plaine ULB, cp236
1050 Bruxelles
Belgique
T. (+ 32) 2 627 68 11
cal@ulb.ac.be
www.laicite.be

Editrice responsable : Éliane Deproost

Graphisme : Exelmans Graphics



Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales



Centre d'Action Laïque asbl

Campus de la Plaine ULB, cp236 - 1050 Bruxelles - Belgique
tel (+ 32) 2 627 68 11 | cal@ulb.ac.be | www.laicite.be